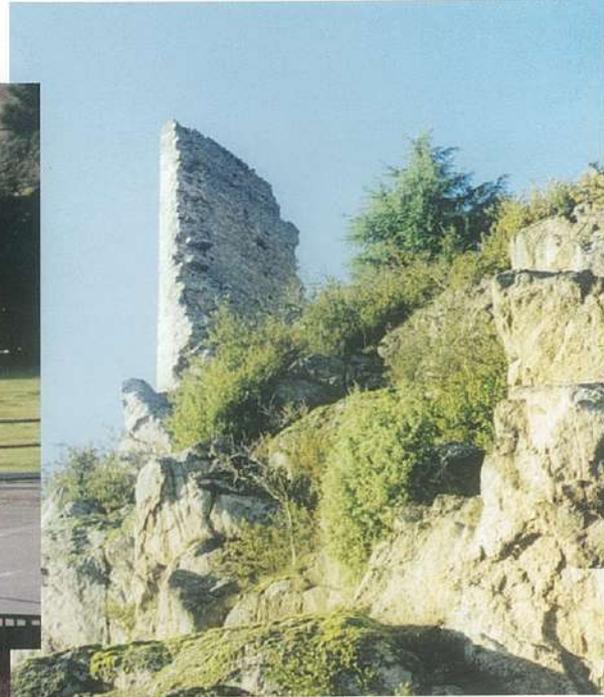


Ardoux





Chaque année, à la même époque, vous retrouvez le bulletin municipal.

Ce bulletin est un outil indéniable de notre communication. Il est le lien entre la municipalité et chaque lecteur. Il est destiné à vous informer sur tous les aspects de la vie de notre village. Il permet de mesurer combien la vie associative est dynamique sur notre commune, et le travail important réalisé par les bénévoles qui construisent par leur activité l'avenir de notre village. C'est l'occasion pour la municipalité de les remercier.

Cette année, la commission communication a souhaité mettre en avant le travail effectué par l'ensemble des employés communaux.

En effet, ce travail de proximité au service de la population est indispensable pour que chacun puisse trouver le support parfois nécessaire aux problèmes rencontrés. Le bulletin met également en avant les différents chefs de corps des sapeurs pompiers, qui depuis sa création, ont œuvré tout au long de leur carrière pour permettre d'avoir aujourd'hui une véritable structure faisant partie intégrante des secours de proximité.

2003 sera dans le domaine des investissements communaux la continuité des actions engagées en 2002, et en particulier, le démarrage de l'aménagement de l'ancienne poste et le début de la procédure de mise en œuvre du plan local d'urbanisme qui viendra remplacer l'ancien plan d'occupation des sols.

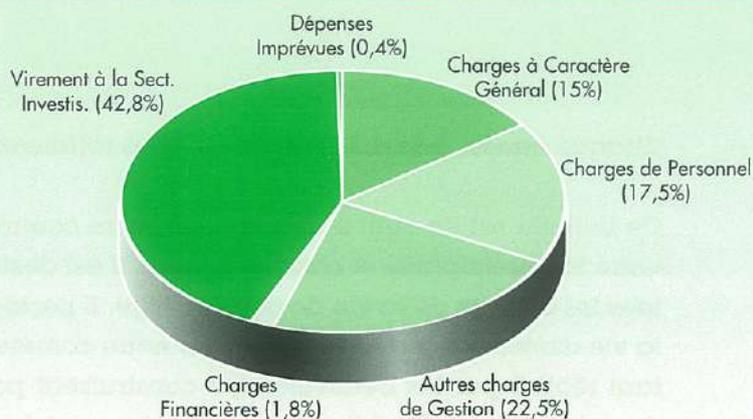
Vous trouverez, en parcourant ce bulletin, les différentes présentations relatives à toutes ces actions qui vont donner à notre village les atouts supplémentaires à son développement. Comme vous pouvez le voir, notre village est en perpétuel mouvement, ce qui est significatif de sa vitalité.

L'Équipe municipale se joint à moi pour adresser à chacune et chacun d'entre vous nos vœux sincères et chaleureux de santé et de bonheur pour l'année 2003, nous exprimons nos plus vifs remerciements à celles et ceux qui œuvrent avec dévouement et compétence à l'animation de notre village.

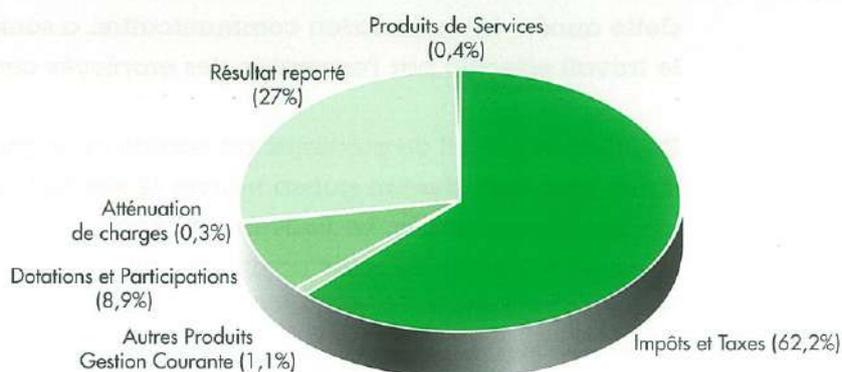
L'Équipe Municipale

Budget

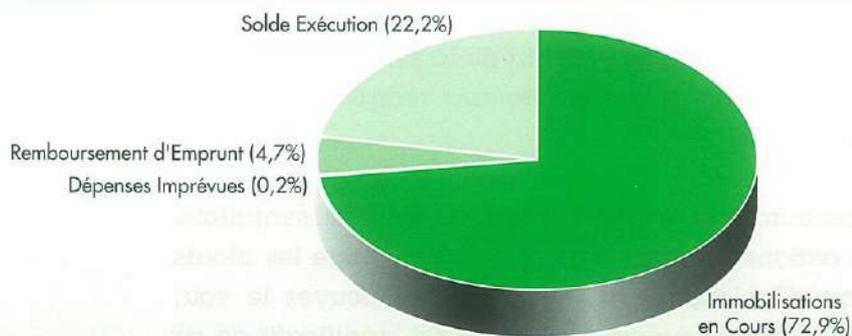
Dépenses de fonctionnement



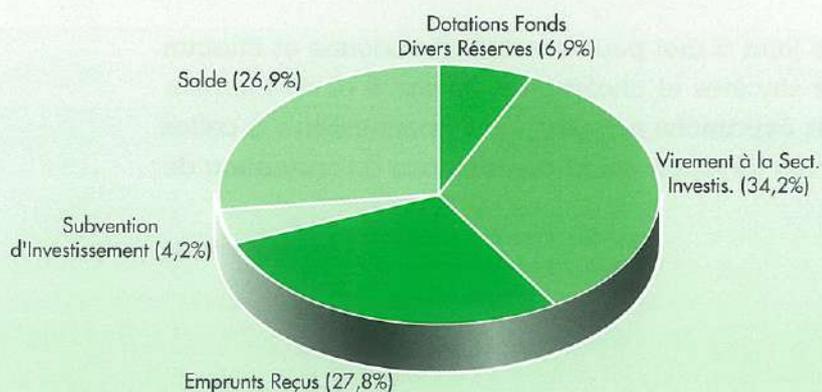
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Plan Local d'Urbanisme

La commune est dotée d'un P.O.S. (plan d'occupation des sols) depuis 1986. Ce plan a été modifié plusieurs fois dont la dernière en janvier 1998.

La commune, depuis l'élaboration de ce POS a beaucoup évolué, tant en population qu'en nouvelle structure. En particulier, sur la mise en place d'un réseau important d'assainissement.

Les attentes de la population en terme de besoin ont également évolué, en particulier, pour la réglementation sur les possibilités de construction d'abri pour les animaux sur les terrains situés en zone non constructible et n'appartenant pas à des agriculteurs.

Comme on peut le voir, il est maintenant nécessaire que la commune possède un outil adapté à la situation actuelle et intègre son développement pour plusieurs années. Cet outil est le P.L.U., il permettra une nouvelle définition des différentes zones, une intégration de la législation dans le domaine de l'urbanisme, en particulier, la loi S.R.U. qui est assez

contraignante pour nos villages et l'intégration des différentes contraintes pour les zonages d'assainissement et les plans particuliers des risques majeurs. Tout ce dispositif devra être conforme au S.C.O.T. qui détermine les règlements sur l'ensemble des territoires des différentes communes qui le compose.

La mise en place de ce P.L.U. comprend plusieurs phases :

- Phase étude de l'existant par un cabinet spécialisé,
- Phase de mise en œuvre avec la consultation des différents partenaires : État, Région, Département par le biais de ses structures, D.D.E, D.D.A, et autres organismes, ainsi que l'ensemble de la population impliquée dans cette opération.
- Phase d'information, d'enquête publique,
- Phase de mise en œuvre.

Un travail long et important attend donc la commune pour la mise en place de ce nouveau P.L.U.

CLUB DES JEUNES - MAISON DES ANCIENS - CANTINE - SALLE MULTI-USAGE- LOGEMENTS LOCATIFS - AMENAGEMENT DU SQUARE DE L'ANCIENNE POSTE

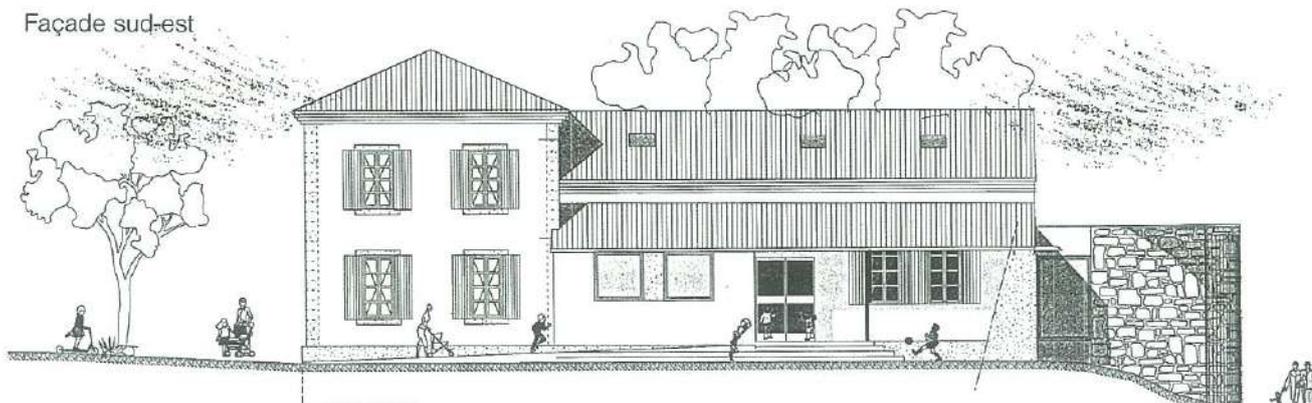
Les travaux débuteront dans les premiers jours de l'année 2003.

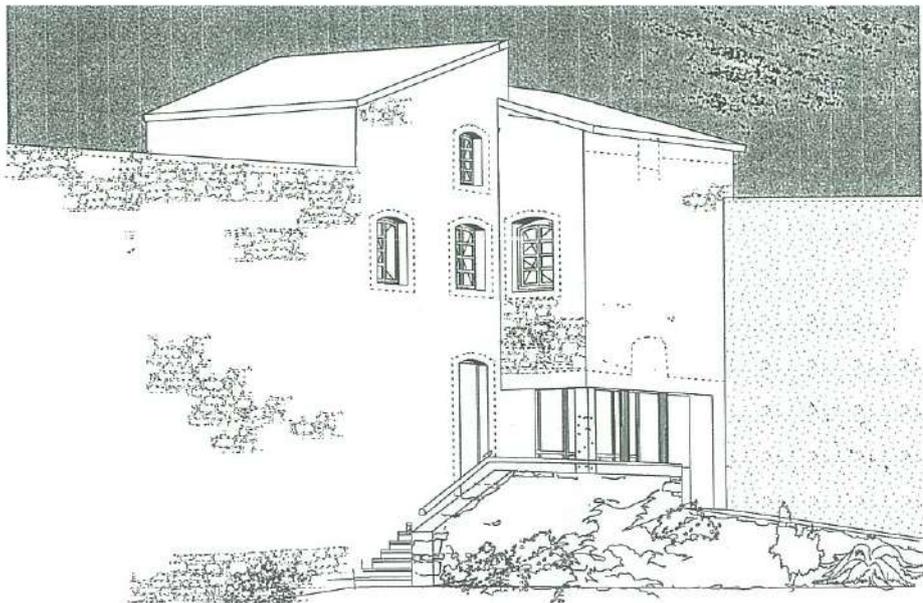
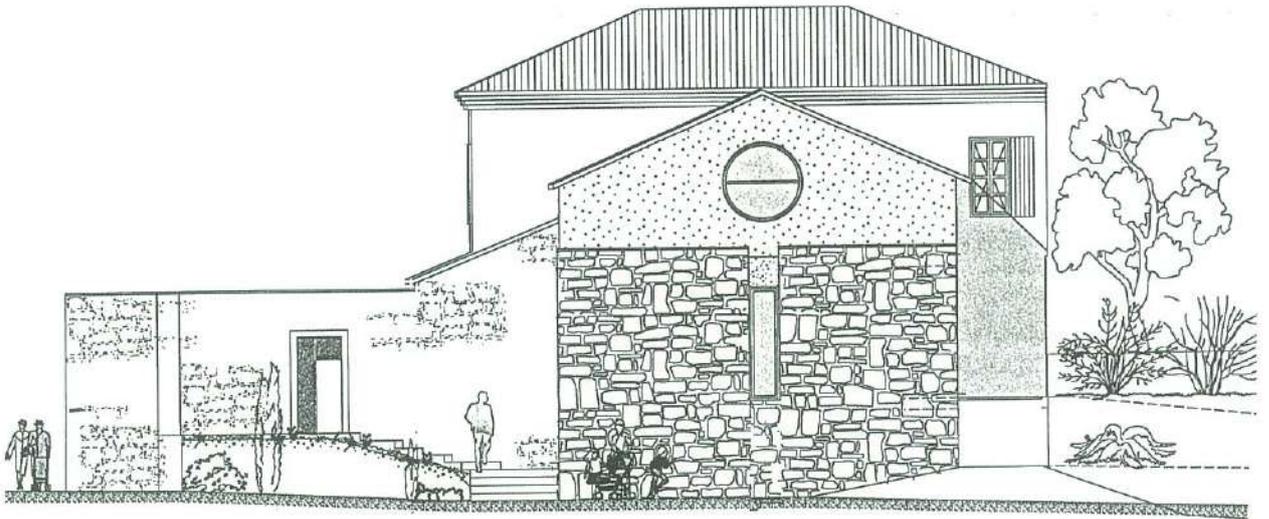
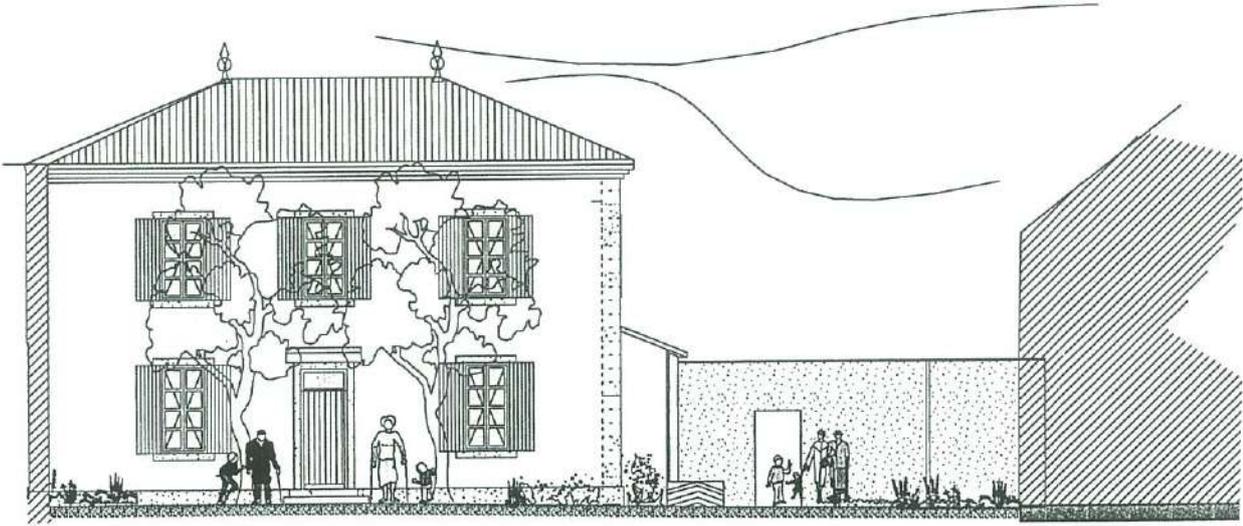
La commission " Appel d'Offres " a retenu les entreprises suivantes :

N°	LOT	ENTREPRISES RETENUES	OFFRE DE BASE HT
1	Démolitions - Gros œuvre	MARON GOUDARD	140 742,43 €
2	Enduit de Façades	MARON GOUDARD	35 167,30 €
3	Charpente Bois - Couverture Zinguerie	BERNARD	45 648,54 €
4	Etanchéité	SAPEC	5 227,44 €
5	Menuiserie Ext. - Int. Bois et PVC - Vitrerie	MANDON	52 431,15 €
6	Métallerie	ECPM	19 802,90 €
7	Doublage - Cloisons - Plafonds	PETIT	42 981,50 €
8	Plafonds Suspendus	FERRARI	3 354,38 €
9	Peinture - Revêtement Muraux - Sols Collés	PETIT	31 690,76 €
10	Carrelage - Faïences	ANGELINO	37 259,31 €
11	Electricité - Eclairage Public	GRENOT	36 672,50 €
12	Chauffage Gaz - VMC	FEASSON	27 376,00 €
13	Plomberie Sanitaire	MINODIER	19 075,75 €
14	VRD - Aménagements - Plantations	ASTIC	37 747,72 €
		Total H.T.	535 177,68 €

A ce jour, les subventions s'élèvent à 122 681 €

Façade sud-est





Le restaurant

La commune a acheté un terrain situé derrière le restaurant. Elle a ensuite effectué des échanges de surface avec les propriétaires voisins afin de permettre la réalisation du projet d'aménagement complémentaire de l'auberge.

Ce projet comporte deux volets :

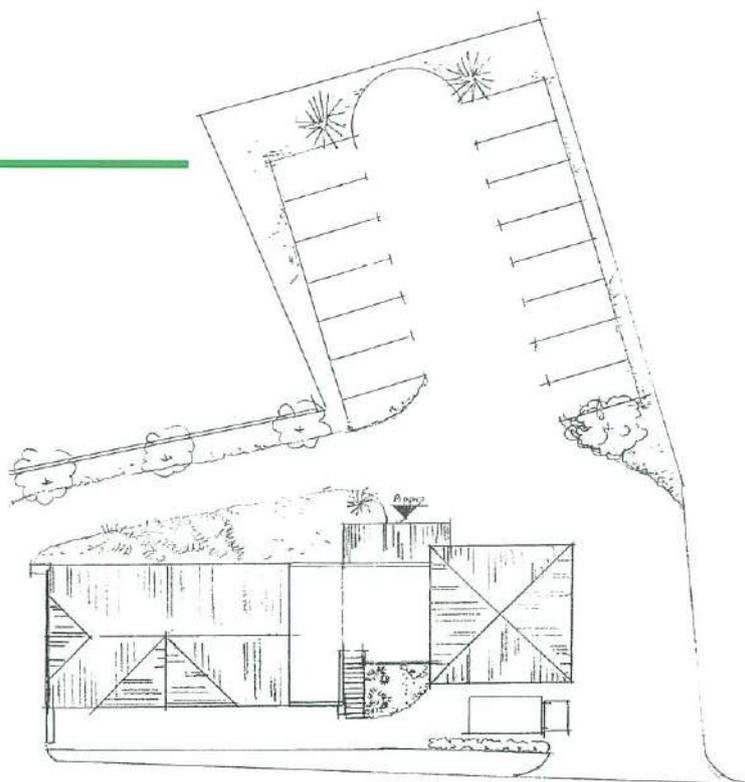
1°) Volet sur la sécurité :

- Un parking sera créé à l'arrière du restaurant. Il sera réservé à la clientèle et permettra le stationnement des camions de livraison.

- Un nouvel accès à ce parking sera conçu afin de sécuriser la sortie sur la route départementale.

2°) Volet sur l'aménagement :

- Une surface de 220 m² sera réalisée afin de donner plus d'aisance au laboratoire de préparation "traiteur" et permettra un stockage plus rationnel en supprimant, en particulier, celui des déchets, ou autres.



- Une terrasse en partie couverte permettra d'offrir à la clientèle un espace agréable en période estivale.

Ce projet répond à une volonté de développement de l'activité actuelle du restaurant, mais aussi de la partie "traiteur". Il donnera au bâtiment une meilleure valeur commerciale et répondra à l'importance de la sécurité dans la traversée du village.

Le dossier est à l'étude pour le dépôt du permis de construire et pour le montage des dossiers de demande de subvention.



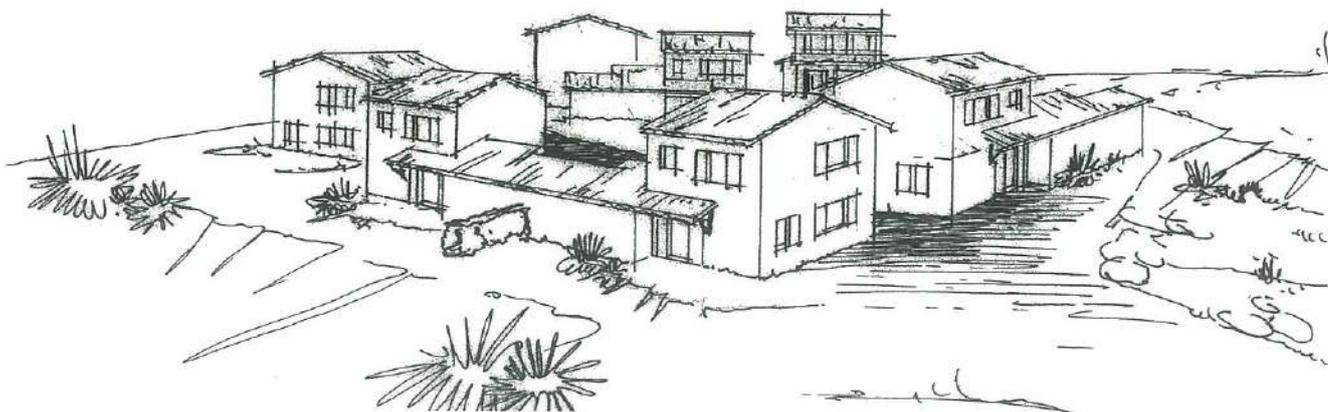
Le Lotissement des Matrons

Comme prévu (Cf. bulletin municipal précédent) les travaux ont débuté au second semestre 2002. La construction de ces sept logements s'étendra sur une période d'un an. La commune a financé les VRD et mis à disposition de la S. A des H.L.M le terrain afin de faire aboutir ce projet. Ces constructions permettront de répondre aux nom-

breuses demandes de locations qui arrivent en mairie.

Les plans ont été réalisés par M. Serre (cabinet d'architecture Archipolis)

Le maître d'ouvrage de ce chantier est la S. A H.L.M d'Aubenas



Voirie

Les travaux de voiries réalisés en 2002

- Carrefour de Thoué entre VC1 et VC5
- Chemin de Suc de Verre (Roussines)
- Chemin de Montallière (Masse)
- Sentier sous le village
- Chemin de la crête (Manoha)

pour un montant TTC de 42 124,34 Euros

Le programme 2003 est en cours d'étude

Chamas

Le projet est toujours en cours d'étude afin de définir avec précision les travaux à effectuer.

La complexité et le coût de ce dossier se traduiront sûrement par des tranches de différentes étapes qui seront définies selon le résultat de ces études.

Le souhait de la municipalité serait de donner une priorité à la traversée du hameau prenant en compte l'aspect sécurité et le cheminement du piéton.

Quand les choix seront plus précis, une réunion publique sera organisée pour faire la présentation du projet.

Assainissement

Autonome :

Au cours de l'année 2002, le cabinet Saunier Environnement a réalisé l'étude des installations existantes et a fait une estimation des travaux à réaliser pour que chaque habitation soit mise en conformité.

Une trentaine de propriétaires ont déposé une demande de subvention auprès du C.A.L. 07, ainsi qu'une demande de devis groupés dans le but d'obtenir des prix plus avantageux. Ces travaux devront être réalisés en 2003.

Collectif :

Pour le hameau de Coupier, plusieurs habitations ne possédant pas de terrain à proximité, le Conseil Municipal a décidé l'achat d'une parcelle de terrain afin de réaliser une mini-station à filtres à sable. Le coût de ce projet est estimé à 108 382 € HT.

Une étude, par la D.D.A.F., a également été réalisée pour le hameau du Bruas.

Le coût de cette opération a été évalué à 198 000 € HT. Les demandes de subvention pour ces deux projets ont été déposées. Ces travaux pourraient être effectués au cours de l'année 2004.

Stationnement : Rappel

Le nombre de places publiques est suffisant pour que chacun puisse se garer sans incommoder la circulation et respecter ainsi la réglementation.

Nous vous rappelons que le stationnement est toléré pour des arrêts brefs devant l'abri bus. La commune a réalisé des aménagements dans le centre du village (pose de pavés et cheminement sécurisé).

Il est dommage que les véhicules qui stationnent en permanence dans la " rue de l'école publique " et autres rues étroites du village viennent créer un danger pour les piétons.



Pourtant nous les aimons...

...mais il est vrai que les chiens et leurs déjections irritent et gênent piétons et riverains des rues du Centre Bourg.

Malgré de nombreux appels par voix de presse, leurs maîtres restent sourds à nos demandes de civisme, la divagation de

nos amis à quatre pattes continue, la propreté de nos rues reste déplorable.

Nos employés communaux ont des travaux plus importants à effectuer que le nettoyage de ces nuisances, merci d'y penser.

Tri sélectif

la tri attitude

Dans l'édition 2001 du bulletin, nous vous rappelions l'importance d'un tri fait avec application et civisme, sachant que le recyclage permet d'éviter des hausses de taxes trop importantes.

Le tableau ci-dessous devrait inciter nos concitoyens à persévérer.

Nombre d'habitants :

- pour l'ensemble des communes du Val d'Ay : 7 241
- pour la seule commune d'Ardoix : 786

Le tableau est établi en kg par an et par habitant.

	Ardoix	Moyenne SMIVURA	Meilleurs résultats SYTRAD
Corps Plats	9,77	15,14	41,52
Corps Creux	2,89	3,02	5,33
Verre	28,63	27,37	61,66

Les écarts en euros entre les communes les plus performantes et les moins motivées parlent clairement sachant qu'ils s'établissent dans une fourchette par an et par habitant entre 10,04 € et 2,94 € la collecte coûtant 5,49 € en moyenne.

Pour bien trier le SMIVURA a édité un feuillet que vous trouverez joint à ce bulletin.



Dans ce propos il faut aussi parler de la collecte des ordures ménagères. Des points de collecte sont implantés sur l'ensemble du territoire communal, dont un site fermé par un mur en pierres nouvellement construit dans le village.

Malgré toutes ces facilités, nous constatons trop souvent des désordres qui nuisent à l'image et la salubrité de notre



village. : dépôt sauvage de ferrailles, matelas, électro-ménager, baches et sacs plastiques, ordures mises en vrac au sol. Dans la rubrique "Ce que vous devez savoir" toutes les informations concernant les bennes déposées au dessus du tennis ou l'ouverture de la décharge de Cormes nous sont données pour que cesse cet état de fait. La collecte des bouchons à Cormes et au village s'avère une réussite puisque 14 kg ont été récupérés depuis l'implantation des modules.

BRAVO ET MERCI.

Encore quelques chiffres :

- 100% de l'aluminium se recycle à l'infini,
- Chaque tonne d'acier recyclé économise une tonne de minerai de fer,
- Chaque tonne de briques alimentaires économise deux tonnes de bois,

1 brique = 75% de carton, 20% de plastique, 5% d'al

- Les cartons et papiers se recyclent une dizaine de fois, chaque tonne recyclée économise deux tonnes et demie de bois,
- Chaque tonne de plastique recyclée permet d'économiser 700kg de pétrole brut,
- Le verre se recycle à 100% à l'infini, ainsi recyclé le verre est appelé CALCIN.

Nous pourrions conclure ainsi :

**Je trie, tu tries, il trie,
nous gagnons.**

Contrat de milieu de l'Ay :

... cinq ans déjà !

Après le constat : il était temps d'agir

... avec de la méthode et de manière collective !

Face à des problèmes de dégradation de la qualité des milieux aquatiques sur le bassin de l'Ay, les communes ont décidé de réagir en mettant en place un Contrat de Milieu qui est une procédure visant organiser une gestion collective, durable et équilibrée du patrimoine " eau et milieu aquatique " sur un territoire donné et ceci en concertation avec l'ensemble des acteurs et usagers. Ce Contrat regroupe dix communes du bassin de l'Ay (dont Ardoix) organisées en Syndicat Intercommunal (le SIVU de l'Ay) auxquelles sont associés des partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau, Conseil Général de l'Ardèche, Conseil Régional, Fédération de Pêche, ...).

... en se fixant des objectifs ambitieux mais réalistes

Concrètement, il a été défini des objectifs (qui constituent les trois volets du Contrat) déclinés ensuite en actions.

Volet A : Améliorer la qualité des eaux

Volet B : Restaurer et mettre en valeur les cours d'eau

Volet C : Communiquer et gérer

Améliorer la qualité des eaux ?

Engager des actions sur l'assainissement!

L'amélioration de la qualité des eaux passe par l'assainissement. A ce titre des constructions ou réhabilitation ont été entreprises sur les stations d'épuration (dont la station d'Ardoix) ou les réseaux. Mais quand on parle d'assainissement, il faut aussi comprendre l'assainissement non collectif (où le particulier possède son système propre) : à ce titre plusieurs communes ont lancé des procédures permettant la réhabilitation des assainissement autonome chez les particuliers (ceux ci bénéficiant de subventions). Ce mode d'assainissement est bien adapté aux communes rurales ou semi rurales de la vallée de l'Ay : en effet, s'il est bien dimensionné et entretenu, les rendements sont tout a fait comparables à ceux de l'assainissement non collectif et il possède l'avantage d'être moins coûteux (surtout pour les hameaux éloignés).

De plus de nombreuses études ont permis aux communes de réfléchir à la politique à mener dans le futur, sur l'assainissement et en particulier, sur la mise en place du SPANC (service public d'assainissement non collectif). Celui ci, rendu obligatoire par la loi sur l'Eau doit être impérativement mis en place par les communes, avant fin 2005.

Restaurer et mettre en valeur les cours d'eau ?

Connaître d'abord et entreprendre ensuite!

Ce volet constitue une part importante du Contrat : Il a per-

mis d'améliorer la connaissance, au travers d'études, du fonctionnement des cours d'eau de la vallée de l'Ay tant sur le plan quantitatif (crues ou étiages) que sur le plan des populations piscicoles qu'ils abritent (poissons et écrevisses) ainsi que par rapport aux berges qui les bordent : tous ces thèmes ont, suite aux études, été déclinés en actions : aménagements de tronçon à des fins piscicoles, mises en place d'échelles pour connaître les débits ou entretien des berges. Pour cette dernière action le cours d'eau a été divisé en tronçons et chaque année est procédé à un " nettoyage (dans le sens écologique du terme) d'une partie de la rivière : un tronçon est prévu cette année à Ardoix.

Communiquer et gérer?

Indispensable!

Cependant, cette procédure ne doit pas se résumer en une succession d'actions techniques : elle se doit aussi d'informer les habitants de la vallée : aussi de nombreuses actions de sensibilisation ont eu lieu sur les usagers (concernant les prélèvements en rivière) mais aussi pour les scolaires des écoles au travers d'actions ponctuelles ou bien plus suivies sur l'année (découvertes de la faune et flore de rivière ou des stations d'épuration, expériences sur l'eau, lecture de cartes, expositions, nettoyages de berges, plantations, ...) Toutes ces actions visaient à sensibiliser les enfant sur le patrimoine aquatique : ceux-ci ne sont ils pas les décideurs de demain ?

Au bout de cinq ans ... où en est-on?

Le Contrat entre maintenant en phase terminale (échéance avril 2003) : un bilan ; réalisé par des bureaux d'études indépendants, est actuellement en cours dont voici les grandes lignes :

Volet A : Amélioration de la qualité des eaux :

- ✓ un programme d'assainissement collectif ambitieux en 1998, réalisé et même dépassé en 2002
- ✓ toutes les communes dotées d'un schéma général d'assainissement avec zonage collectif / non collectif
- ✓ 7 communes sur 10 engagées dans la réhabilitation d'une partie de leurs dispositifs d'assainissement non collectif
- ✓ une augmentation sensible du taux de collecte de la population, 64%
- ✓ une augmentation importante des capacités de traitement collectif,
- ✓ une nette amélioration du fonctionnement des stations d'épuration, avec encore quelques petits problèmes (quelques réseaux unitaires, entretien des stations d'épuration)
- ✓ le seul rejet industriel détourné hors bassin versant

- ✓ des efforts non quantifiés mais existants en termes d'assainissement agricole
- ✓ des retombées a priori très positives sur la qualité des eaux superficielles, mais il subsiste quelques points noirs et un bruit de fond du aux rejets diffus.

Volet B : Amélioration de la qualité des eaux :

- ✓ une amélioration importante et pertinente de la connaissance des milieux aquatiques et des enjeux humains (hydraulique, prélèvements, paysage)
- ✓ la mise à " vif " d'une problématique " épineuse ", celle de la gestion concertée de la ressource quantitative
- ✓ des aménagements et travaux assez peu nombreux et ponctuels, mais bien choisis et mis en valeur (avec visées pédagogiques)
- ✓ une prise de conscience de la population de la fragilité des milieux aquatiques (emblème : l'écrevisse)
- ✓ pas de programme fort de valorisation paysagère, d'où un volet totalement absent du contrat, et qui suscite des demandes pour le futur

Volet C : Animation, coordination et communication:

- ✓ une très bonne gestion, animation et coordination globale du contrat
- ✓ une évaluation difficile des actions d'assainissement collectif (en termes quantitatifs), du fait d'un manque de gestion globale de ce thème (maîtrise d'ouvrage communale) mais qui sera faite dans le bilan
- ✓ une forte sensibilisation des scolaires et des élus sur les problèmes d'environnement
- ✓ un effort moindre d'information vis-à-vis de la population

Et la suite ?

Cette étude doit aussi réfléchir aux suites à donner en identifiant les enjeux (déclinés en objectifs puis en actions) ainsi que la meilleure procédure à mettre en place.

Bien évidemment ces décisions feront l'objet de validations entre tous les partenaires : en effet, quel est l'intérêt d'engager une telle procédure si elle ne reçoit pas l'adhésion de tous les acteurs du territoire ?



Entretien des berges sur les cours d'eau de l'Ay : coupe sélective de la ripisylve et mise hors crue du bois coupé avant enlèvement par les propriétaires

Don du sang

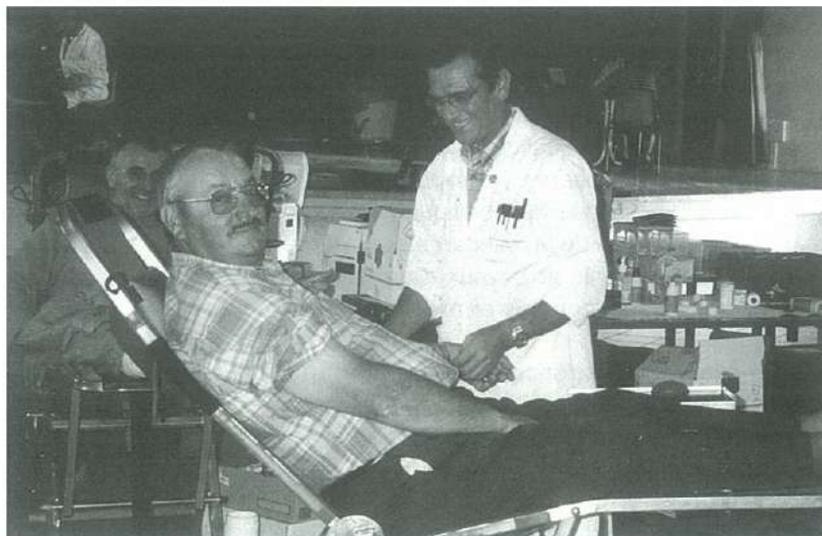
En 2002, nous avons noté une légère hausse des dons de sang, par rapport à 2001 (+1.5% en Drôme Ardèche).

Cependant elle ne suffit pas à assurer, avec le maximum de sécurité, les besoins qui sont en constante augmentation (+2% depuis le début de l'année).

En conséquence immédiate nos stocks de sécurité diminuent de façon alarmiste, c'est pourquoi nous devons nous mobiliser ; rendez-vous en 2003

- Vendredi 25 avril 2003 16h 18h

- Vendredi 17 octobre 2003 16h 18h à l'espace loisirs Grand Champ.



Équipements communaux

Cette année la commune s'est dotée de nouveaux équipements informatiques afin de répondre aux besoins de la population. Ces nouveaux ordinateurs très performants permettent le travail en réseau, donc une utilisation simultanée par nos deux secrétaires.

Un échafaudage mobile et modulable est venu compléter le matériel des employés communaux afin qu'ils puis-

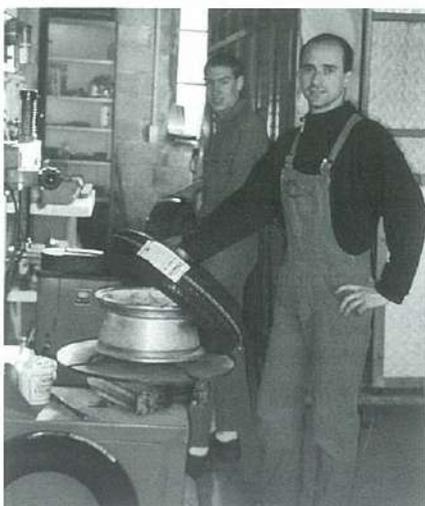
sent travailler en toute sécurité pour les travaux en hauteur.

En fin d'année, la commune a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse en remplacement de l'ancienne devenue obsolète.

Cette nouvelle tondeuse à conducteur porté avec une largeur de coupe de 102 cm permettra un entretien plus facile des espaces verts de la commune.



Auto passion : le savoir faire d'un artisan



Depuis Janvier 2001, Jérôme Meissat, enfant de Quintenas, s'est installé dans notre commune où il a des racines pour exercer son métier de réparateur automobile.

A 34 ans, son parcours professionnel nous montre que son métier, il le connaît bien. A l'issu d'un apprentissage de trois ans effectué dans un garage de Saint-Alban-d'Ay, il obtient deux CAP l'un de mécanique voiture et l'autre comme dieséliste poids lourds. Il reste quelques années comme ouvrier dans cet atelier. Après un passage chez Mercedes Valence, il se retrouve pour huit ans ouvrier chez

Tracoulat, garage bien connu de notre région. Il parfait ses connaissances chez Modul'auto où il travaille sur poids lourds et 4x4.

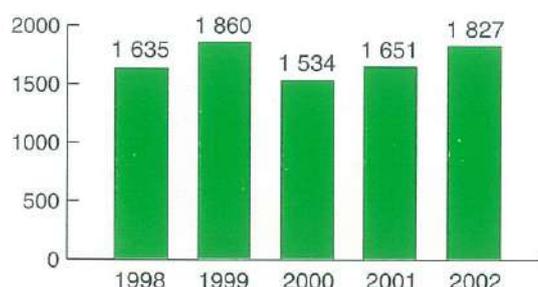
Son savoir et son amabilité, il les transmet maintenant à son apprenti Mickaël, un jeune de notre village qui montre de réelles dispositions.

Papa de deux fillettes, Jérôme est aussi un sportif, mais son sport ne l'éloigne pas de la voiture, puisque sociétaire de l'ASADA il possède avec ses amis du club un palmarès en rallye et course de côte.

Souhaitons à ce jeune artisan toute la réussite que son travail mérite.

Opération brioches

Cette année, la vente des brioches au bénéfice de l'ADAPEI a rencontré un vif succès auprès de la population Ardoisienne en collectant la somme de 1 826,72 €. Au nom de l'ADAPEI, nous remercions votre générosité et les bénévoles qui ont consacré un peu de leur temps pendant toute cette opération.



CCAS

pagné de certains convives a bercé l'auditoire en interprétant des chants mélodieux ou en racontant des blagues.

L'ambiance était dynamique.

Le temps a passé vite, il faisait nuit par les fenêtres mais personne n'était pressé de rentrer.

Cette journée a été placée sous le signe de l'amitié, du rire, de la joie et de la danse, comme on aimerait en passer souvent.

Rendez-vous est déjà donné pour l'an prochain.

DISTRIBUTION DES COLIS ...

Comme chaque année, les membres du CCAS décident de donner aux personnes âgées le choix entre un colis de friandises ou un repas.

La traditionnelle distribution des colis s'est déroulée le samedi 14 décembre 2002.

Depuis l'an dernier, en plus des produits habituels, nous nous efforçons de faire découvrir quelques saveurs du terroir et les dames se sont vues offrir une rose.

Cette année, nous avons innové avec une escargotine et les chocolats ont été présentés dans des boîtes fabriquées par les membres du CCAS.

L'accueil dans les foyers a été très chaleureux et le colis très apprécié.

ENTRE REPAS ET MUSIQUE ... DES CONVIVES HEUREUX ...

Ce mercredi 4 décembre n'était pas jour ordinaire pour les plus de 65 ans.

A la salle des fêtes, après l'apéritif d'accueil, chacun a trouvé une place à la table festive pour partager un excellent repas.

Le groupe d'animation Joël Caillet et Didier Mantellier accom-

Les vœux de la municipalité



Dimanche 5 janvier à la salle du Grand Champ, c'est le Maire qui jouait les rois mages. Les trois à lui tout seul, il fallait bien ça pour fredonner inlassablement, à chaque personne, «meilleurs vœux... bonne année... bonne santé...». Refrain un peu monotone mais pas usé par les ans pour autant car, même si on le connaît par cœur, on en espère toujours du nouveau, comme des comptines que l'on répète enfant.

C'est bien en partant de chacun que l'on peut faire quelque chose, aller quelque part, et Ardoix le prouve : le travail des élus et employés municipaux et les initiatives des associations portent son dynamisme. De même, c'est en s'inscrivant au sein d'un territoire et

en faisant aujourd'hui les choix et projets pour demain que la commune continuera à se développer.

Après un début d'année en famille ou entre amis, l'épiphanie, qui ailleurs est Noël ou Baptême, sonne ici un peu comme le 1^{er} janvier du village. C'est l'occasion de se voir, de discuter de tout, de rien et des choses importantes pour l'année qui vient. Avant que chacun ne retourne à sa tâche, et chaque Ardoisien à la sienne qui est de vivre à Ardoix. Pour le meilleur, bien sûr.

Alors... «meilleurs vœux... bonne année... bonne santé...»...



Paroisse

En 2002 nous avons enregistré :

7 baptêmes :

Sarah FOREL, le 31 mars
Lucas COSTE-CHAREYRE, le 7 avril
Amline COUKAN, le 7 juillet
Clément DUCLOT, le 7 juillet
Guillaume BERTONNIER, le 4 août
Lisa MARGARON, le 18 août
Théo MOUSSET, le 18 août

9 Premières Communions :

Mégane BAYLE	Anthony FEASSON
Ophélie BONNET	Célie MEISSAT
Anthony CHAVET	Hélène LESTRAS
Clément DEYGAS	Dimitri MALSERT
Flavien COUKAN	

4 Professions de Foi :

Rémi BOUCHET - Freddy REY
Benoît et Mathieu SASSOLAS

3 Mariages :

22 juin, Sandrine CAHU et Jérôme MAISONNEUVE
3 août, Sandrine COMBE et Claude BETTON
3 août, Blandine SOTON et Christophe BRIAS

10 Funérailles :

Emile DUMAS, le 15 mars
Marie-Louise BETTON, le 20 mars

Paulette BUISSON, le 2 mai
Marguerite RAVINEL, le 22 mai
Albert DUMAS, le 15 juillet
Louis MEISSAT, le 15 juillet
Joseph BETTON, le 26 août
Nelly DESFOND, le 2 septembre
Marie-Thérèse POULENARD, le 20 septembre
Elisabeth VIALATTE, le 5 octobre

L'année 2003 verra un grand changement dans l'organisation des paroisses. Nous ferons partie de la nouvelle paroisse qui englobera les cantons de Satillieu et Saint-Félicien. Quand tout sera mis en place, nous vous donnerons plus de précisions par le biais du bulletin paroissial ou dans la presse.

Travaux :

Des réparations ont été effectuées au bâtiment paroissial : toutes les fenêtres, ainsi que les portes, ont été remplacées par des double-vitrage avec volets roulants extérieurs. Prochains travaux à réaliser : pose de carrelage, peinture...

Le Père Claude Devès et l'équipe paroissiale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003.

La Croix du Sacré Cœur

NOTICE SUR LA CROIX DU SACRE CŒUR

Le 13 avril 1875 a eu lieu la bénédiction de la croix érigée par les habitants de la paroisse d'Ardoix en face de la chapelle de Notre Dame de l'Espérance située sur la paroisse de Sarras.

Cette cérémonie a été faite avec la plus grande pompe. On peut dire que tous les paroissiens ont rivalisé de zèle pour en rehausser l'éclat. Toutes les confréries y ont assisté en costume avec les insignes de leur ordre : bannières, oriflammes, Christ, croix, etc, etc. En s'y rendant on a chanté les premières vêpres de l'invention de la Croix, puis des cantiques analogues à la circonstance. La paroisse de Sarras s'y était rendue en procession avec ses bannières, sa musique et ses tambours ; elle s'était placée près de la Chapelle. Tout étant disposé,

Mgr Leymonerie, prélat romain, chanoine honoraire d'Avignon, aumônier de Madame la Baronne de Laroque de Munas a adressé à la foule recueillie un éloquent discours sur la nécessité de sanctifier le travail, il a présenté N.S. travaillant à Nazareth sous les yeux de St Joseph et apprenant aux travailleurs à se sanctifier dans leurs labeurs. Après le discours lu, le curé d'Ardoix a béni solennellement la croix. Le matin, il avait annoncé à la messe que Mgr de Viviers donnant la confirmation à Quintenas, où se trouvaient aussi les enfants d'Ardoix avait accordé sur sa demande une indulgence de quarante jours à quiconque ferait devant la croix quelque acte de religion, soit en se découvrant, soit en récitant le O crux ave, soit toute autre prière.

La cérémonie terminée, la procession est repartie pour se rendre à l'église où la bénédiction du St Sacrement a été donnée. Les personnes qui ont assisté à cette cérémonie en garderont un précieux souvenir. Cette croix tirée des carrières de St Paul en Dauphiné, travaillée à St Vallier par M. Marion sculpteur dans cette ville, attestera la foi des pieux habitants d'Ardoix, elle dira qu'au dix-neuvième siècle, il y avait des chrétiens qui ne rougissaient pas de la croix, qui savaient fouler aux pieds le respect humain plaie de ce siècle.

Cette croix prolongera de son ombre les riches vignobles qui la dominent, elle sera un paratonnerre contre les intem-



péries des saisons. Le clergé n'était pas aussi nombreux qu'on l'eut désiré, vu que la fête a eu lieu un dimanche. Étaient présents M.M. Caillet, chanoine curé d'Andance, son vicaire, M. Pubilier, le clergé de Sarras, celui d'Ardoix et quelques ecclésiastiques de St Vallier.

La croix a coûté onze cent un francs, cinq centimes.

SOZET curé d'Ardoix

*Pour copie conforme : Michel CARLAT
(Tiré de ses notes manuscrites intéressant la paroisse d'Ardoix : collection particulière)*

*Ayant séjourné et apprécié notre village,
Monsieur Jean Sarraméa nous propose ces quelques vers :*

Ardoix

Au plateau vivarois, entre la Cance et l'Ay,
Rève un joli village au midi d'Annonay.
Des tours et des châteaux, de la montagne au fleuve,
On embrasse un espace aux beautés qui émeuvent.
Intime et douce aura d'agreste paysage...
Xylophone charmeur des oiseaux du feuillage...

acrostiche de Jean SARRAMÉA.

Où les situez-vous ?

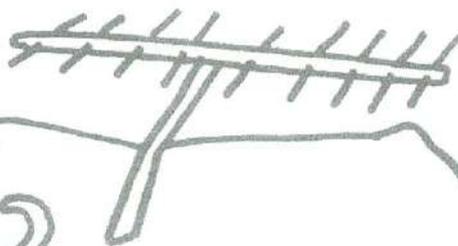
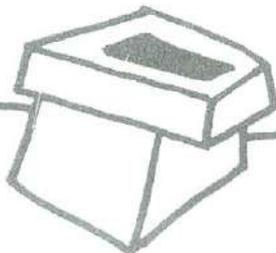
Réponses :

N° 1 : Croix de la Croisette

N° 2 : Croix de Cormes

N° 3 : Croix de Manoha

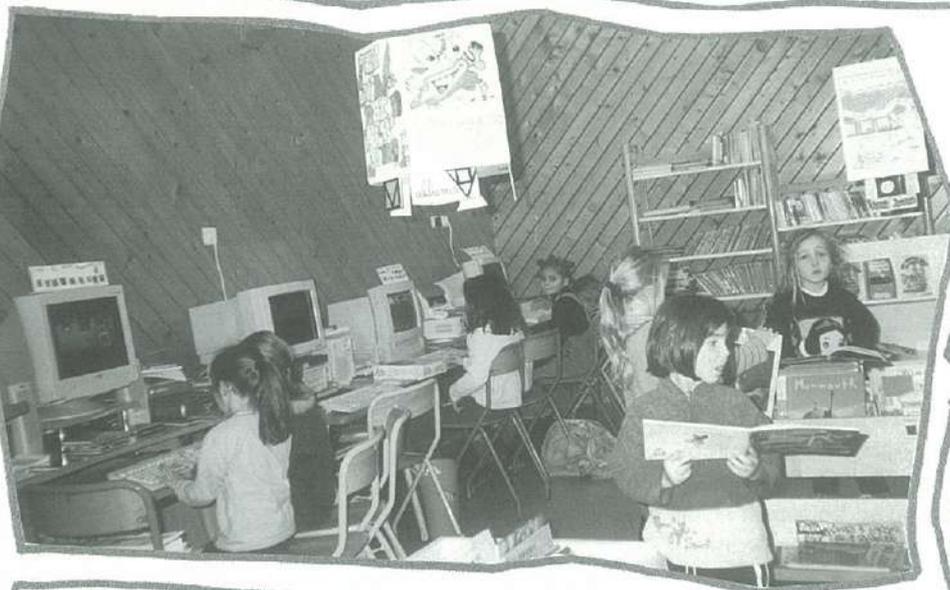
N° 4 : Croix de Vallier, Cormes



E-Mail: ec-ardpb@inforoutes-ardeche.fr

Tél et fax: 04-75-34-50-24

ECOLE PUBLIQUE PICAMIRO



LE BIBLIOBUS

C'est super le bibliobus! Il y a plein de livres et il est super grand.
Il y a de plus en plus de livres dedans et de plus en plus de gens. C'est bien!
Corentin (7 ans)

LA BIBLIOTHEQUE DES PETITS
Le lundi, on choisit deux livres pour lire à la maison.
Mathis (5 ans)

LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

Nous remercions de tous nos cœurs Valérie, Nicole et Bernadette qui s'occupent de la bibliothèque et qui prennent du temps pour nous faire de belles animations. C'est pour cela que nous y allons avec beaucoup de plaisir.

Réna et Zéphirine (10 ans)

INFOS PRATIQUES

Garderie: de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h (0.80€)

Cantine: à l'espace-loisirs du Grand Champ (3.28€)

Goûter collectif: 3€ / mois / enfant

Equipe éducative:

- Gaëlle Wendlinger : enseignante classe CE-CM (19 élèves)

- Romestant Philippe directeur-enseignant classe maternelle-CP (29 élèves)

- Laurence Rouchon et Pascale Béolet: ATSEM-garderie-cantine.

- Soledad Joao: aide éducatrice

- Brice Sodini: Aide -éducateur (Radio Elyco)

- Maryse Racamier: Entretien des locaux et cantine.

- Eléonore Houdayer: Intervenante en musique

- Sylvie Dones: Intervenante en anglais

Délégués des parents d'élèves:

- Classe CE-CM: Gabriel Clarard

- Classe maternelle-CP: Eric Muret

- Suppléantes: Valérie Gomiot et Laure Ammari

Commission cantine:

Nicole Simon

Gestion CEC:

Isabelle Beton

L'EXPO-VENTE

Le 10 mai, la classe CE-CM va faire l'expo-vente sur le thème de l'Afrique et la classe maternelle-CP sur aucun thème en particulier...
L'expo-vente, en fait, ça consiste à fabriquer des choses et à les vendre.
Rémi et Margaux (8 ans)

REMERCIEMENTS AUX INTERVENANTS EN MUSIQUE

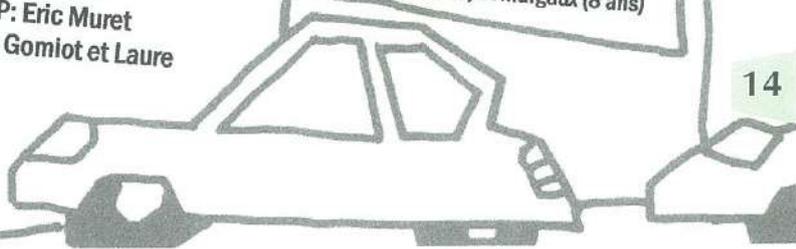
Nous remercions Léo et Brice de se déplacer un jeudi sur deux pour inventer avec nous de belles chansons rigolotes.
Réna (10 ans) et Margaux (8 ans)

LES CRACKERS DE NOËL

On fait des crackers tous les jours et on met des lots dedans. On en vend beaucoup chaque année...

Heureusement, car la fabrication est longue.

Lise (7 ans) Axel et Emma-nuelle (8 ans)



UN OGRE

J'ai fait un ogre avec de la mousse... Après, j'ai sculpté pour faire les yeux, le nez, et la bouche.

Aïe, aïe, aïe, il va me manger!
Victor (6 ans)

LE SPECTACLE DES MATERNELLES-CP
Notre castelet de marionnettes est géant... C'est un immeuble. Des petits gamements vont réveiller, la nuit, les marionnettes.

Timothy (6 ans)

Au rallye-lecture, on fait des jeux.
Félix (4 ans)



LE SPECTACLE DES CE-CM

La maman des filles se transforme en arbre. Il y a quatre filles qui n'ont pas encore de noms. Il y a aussi plein d'autres personnages dans la pièce.

Lucine (7ans)

Pour faire une marionnette, on prend un bâton et on met de la mousse.
Yannis(4 ans)



Le rallye-lecture, c'est la fête aux livres

LA BIBLIOTHEQUE DES MATERNELLES -CP

En CP, on doit s'occuper de la bibliothèque...Il faut enlever et mettre les fiches, classer les livres et aider les petits... C'est un sacré boulot!
Priscilla (6 ans)

De toutes façons, on fera des arts plastiques
Joséphine (5 ans)

Je mets des couleurs partout avec mon tablier.
Mathilde (4ans)

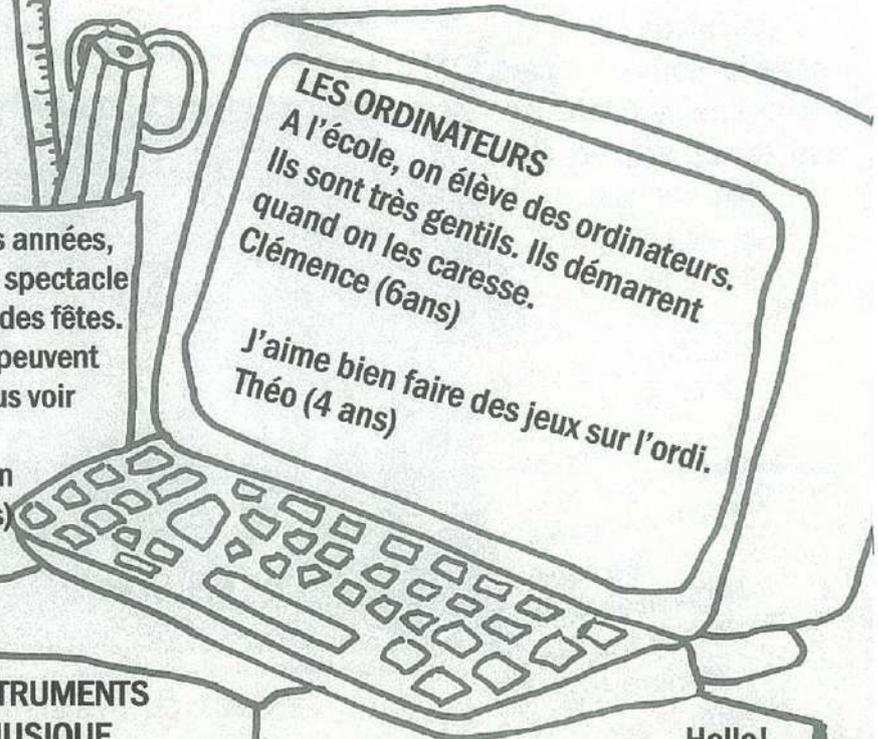
LES MARIONNETTES
Les marionnettes, il faut les porter derrière le castelet... Il faut les faire marcher et les faire bouger. Un jour quand elles seront apprivoisées, elles bougeront toutes seules.
Etienne (6 ans)

Une fois par trimestre, le bibliobus vient au village d'Ardoix. C'est un bus qui est rempli de livres et tous les enfants de l'école viennent en choisir à chaque fois qu'il vient
Loïc (7 ans)

Soledad vient à l'école le jeudi et le vendredi... Elle aide ceux qui sont en difficulté et nous fait découvrir l'informatique. Tiphanie et Emmanuelle (7 ans)



Toutes les années, on fait un spectacle à la salle des fêtes. Les gens peuvent venir nous voir jouer.
Adrien (7 ans)



LES ORDINATEURS
A l'école, on élève des ordinateurs. Ils sont très gentils. Ils démarrent quand on les caresse.
Clémence (6ans)
J'aime bien faire des jeux sur l'ordi.
Théo (4 ans)

LES CRACKERS

Les crackers sont comme de longues papillotes qui servent pour les fêtes ou plein d'autres choses. On les vend aussi à Noël. Il y en a des petits et des gros. Il y a une tombola dans les crackers, des bonbons et des jouets.
Lise (7 ans)
Aurélien (9 ans)
et Sylvain (9 ans)

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

On fabrique des instruments dans les ateliers « musique ».
Boum! Un tambour.
Clac! Clac! Des claquettes.
Ding! Dung! Dong! Un balafon.
Tic! Tac! Toc! Un octoblok
Constance (6 ans)
Cling! Clong! Une sanza.
Tchiiiiiii! Un bâton de pluie.
Et plein de trucs encore.
Ninon (5 ans)

Hello!
Jeudi matin: 8h45
Super, il y a ANGLAIS!

Nous faisons des dessins pour illustrer les mots que nous apprenons. Sylvie nous apprend à parler ANGLAIS, les nombres, les couleurs, les mois de l'année et les saisons.
9H30: Oh non, c'est la fin, bye, bye!
Flavien (10 ans) et Maxime (9 ans)



MUSEE AFRICAIN
On a vu Jean, un sénégalais, avec son copain français qui va souvent au Sénégal, et ils sont venus à l'école...
Il nous ont fait voir des sacs à dos, des portemonnaie, des pyjamas, des poupées et des statuettes. Nous, les grands, on a fait un petit musée d'Afrique et on a cherché des musiques d'Afrique.
Axel (8 ans) Samuel (9 ans)

ANGLAIS CHEZ LES PETITS

En anglais, c'est chouette!
Avec Sylvie, on échange, avec l'école de Préaux, des cassettes vidéo où on se déguise et avec Philippe on fait des jeux en anglais qu'on a inventés...

Les petites sections font des jeux et des comptines avec Soledad.
Chloé (6 ans)



LA CLASSE DE NEIGE

Du 7 au 14 janvier 2002, l'école Picamiro d'Ardoix a rejoint les Alpes de Haute Provence.

A Montclar, les 46 élèves ont découvert la neige, le ski de piste, la patinoire, les raquettes, les musées et le château fort du village...

Pascaline (7 ans)

LA CLASSE DE MER

Cette année, nous allons aller au bord de la mer, au Grau d'Agde.

On va faire des sciences, de la pêche, du cerf-volant, du bateau. On va jouer sur la plage, on va se baigner et les grands CE-CM vont faire de la voile.

Barbara (8 ans)

PROJETS

2002-2003

2 thèmes de travail:

- l'Afrique
- La lecture non linéaire et interactive
- Spectacles
- Sorties
- Classe de mer
- Expo-vente
- Radio Elyco...

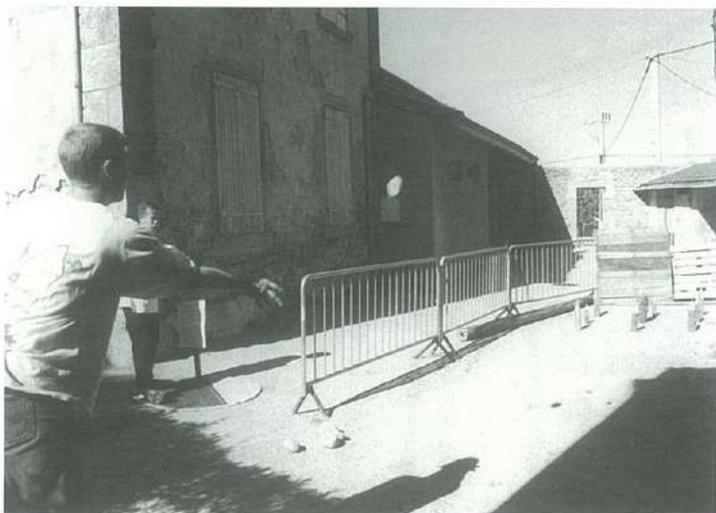


Sou des Écoles Publiques

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Marianne JULLIEN
Vice-présidente : Anne DUCLOT COUKAN
Trésorière : Pascale LACOSTE
Trésorière adjointe : Isabelle BETON
Secrétaire : Gaëlle WEDLINGER
Secrétaire adjoint : Philippe ROMESTANT

Le bureau a été réélu lors de l'assemblée générale du 12 septembre 2002, assemblée durant laquelle les commissions ont été mises en place avec beaucoup de spontanéité. Ces commissions permettent une meilleure organisation des différentes activités de l'association.



ACTIVITÉS

- gestion du CEC : depuis sa mise en place, Isabelle BETON assume cette tâche avec brio
- commission cantine : responsable Nicole SIMON
- anim'ma langue (cours d'anglais) : association dont Virginie PETROD assure la trésorerie
- commission pub : responsable Philippe ROMESTANT ; elle a pour but de trouver les sponsors pour financer la maquette publicitaire distribuée dans les boîtes aux lettres pour annoncer nos manifestations.
- Fête de Noël : responsable Laure AMMARI ; cette soirée ouverte à tout le village est l'occasion de créer une fête joyeuse et conviviale autour des enfants de l'école et d'admirer le travail réalisé par nos mômes.
- Soirée dansante : responsable Norbert MALSERT, le 2 février 2002, c'est dans la bonne humeur que les participants ont dégusté une tartiflette.
- Marché aux fleurs : responsable Véronique BESSEAS ; grâce à une équipe très dynamique, la fête des fleurs remporte chaque année un franc succès ; c'est une manifesta-

tion qui demande beaucoup d'énergie et nous remercions l'investissement de chaque parent.

■ Fête des jeux : responsable Gilles PETROD ; malgré une forte mobilisation des membres de la commission, cette manifestation reste très lourde à organiser. Les participants ont pu apprécier le repas moules frites servi à midi et l'originalité des différents jeux proposés.

■ Soirée parents - enseignants - élèves : responsable Gaëlle WEDLINGER ; toujours une soirée très agréable où anciens et nouveaux parents d'élèves apprécient de se retrouver.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Si vous voulez nous rejoindre, voici quelques dates à retenir.

26 janvier 2003 : place du village, devant l'arrêt de bus, nous vous proposerons un avant-goût du printemps avec pensées et primevères...

15 février 2003 : soirée tartiflette. Venez nombreux participer à l'élection du couple de la Saint-Valentin.

11 mai 2003 : jardins et balcons ne manqueront pas d'être fleuris avec les multiples variétés de fleurs proposées ce jour-là. Sans oublier les légumes ; jardiniers, jardinières, à vos plantations !

Septembre 2003 : fête des jeux

Fin décembre 2003 : soirée de Noël.



APEL-OGEC

L'APEL

Présidente : Cathy DESFONDS
Vice-Présidente : Valérie FEASSON
Trésorier : Martine POLO D'AMBROSIO
Secrétaire : Myriam DELA PLACE
Membres : Brigitte CHENEVIER
Christophe MALSERT
Daniel DESRUOL
Simone DESBOS
Claudia LAURENT

L'OGEC

Présidente : Valérie BAMBINA
Vice-Présidente : Nicole BUFFAT
Trésorier : Sylviane BATTANDIER
Secrétaire : Muriel FEASSON
Secrétaire adjointe : Sylvie BONNET
Membres : Jean-Luc BRUNEL
Anne-Marie REBOULLET
Rachel PONSON
Céline MARGARON
Hervé BOBICHON

Le rôle de l'Apel est l'accueil des familles, l'animation de l'école; le rôle de l'Ogéc est la gestion de l'école

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 novembre 2002, de nombreux parents étaient présents, les enseignantes, Monsieur le Maire Michel Bécheras, Odile Brot représentant la commission scolaire, Roger Forel président d'honneur, Marc Fulachier notre directeur diocésain, et sœur Martine Goury responsable catéchèse sur le secteur.

Nous avons présenté nos associations ainsi que leur bilan financier, les différentes commissions composées de membres des bureaux et aussi d'autres parents d'élèves : commission soirée dan-

sante, marché de Noël, loto, randonnée pédestre, cantine, couture (réalisation des costumes), travaux. Ces commissions sont autonomes, elles permettent de monter un projet du début à la fin, faire partie d'une équipe, s'intégrer au sein de l'école.

Les maîtresses sont intervenues pour parler de leur travail, des sorties sur l'année écoulée, et de leur projet à venir. Les enseignantes en poste AIS (poste d'aide en soutien pour les enfants) ont expliqué leur domaine d'intervention.

Avant de clôturer l'assemblée générale par le verre de l'amitié, nous avons tenu à offrir un bouquet à Josiane Martin, qui intervenait ce soir là pour la dernière fois en tant que trésorière de l'Apel, sa fille partant en 6^e, nous voulions la remercier pour son engagement et son dévouement au service de l'école.

Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouvelles familles : Famille Bruno Costechareyre, Christian Delaplace, Pierre Biasello.

Deux familles nous ont quittés, les enfants entrant en 6^e : Famille Dussert/Josiane Martin et famille Thierry Badel.

Les bureaux Apel Ogéc travaillent conjointement à l'organisation de fêtes : **pour l'année écoulée :**

- **Soirée halloween** : des déguisements «affreux», une ambiance d'«enfer», des mets savoureux pour une soirée dansante très appréciée.

- **Marché de Noël 2002** : beaucoup de nouveautés, des idées cadeaux, des produits originaux créés par des parents «géniaux».

- **Arbre de Noël 2002** : chut!!!! les enfants nous concoctent une surprise : petits et grands vont encore une fois nous



étonner.

- **Loto 2002** : ils étaient quelques chanceux à avoir emporté de jolis lots

- **Randonnée pédestre** : malgré un temps maussade et froid, 300 marcheurs sont venus sillonner nos jolis parcours et apprécier à l'arrivée une boisson chaude et de bons gâteaux fait par les mamans.

Pour clôturer l'année scolaire et remercier les parents de leur engagement pour l'école tout au long de l'année, nous avons offert aux familles une soirée où amitié, ambiance chaleureuse, repas convivial, danses jusqu'au bout de la nuit, ont été le cocktail de cette rencontre pleinement réussie.

Grâce aux fonds récoltés lors de ces différentes manifestations, **il a pu être financé de grands projets tels que :**

- achat de jeux pour les deux cours de récréation
- réalisation de fresques murales
- complément du financement de la classe de découverte à Paris
- sorties scolaires (spectacle, visite...)

Les bureaux APEL OGEC remercient la population d'Ardoix pour sa participation à nos différentes manifestations, les parents d'élèves pour leur engagement envers l'école, le personnel et les enseignantes pour leur dynamisme au service de nos enfants.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour 2003.



Ecole Privée "L'Ardoise d'Écolier"

3 classes

4 enseignantes:

- Emmanuelle
- Annick
- Annie
- Marie Jeanne

170 élèves

2 enseignantes spécialisées: Françoise, Isos.

Personnel éducatif: Simone ATSEM, Denise, Margyse, Valérie, Amélie

Des catéchistes

L'ARDOISE D'ÉCOLIER

Une Bibliothèque
que Centre de
Documentation
2 000 ouvrages
au service des
enfants.



jour de rentrée ! quelle joie de se retrouver!

La cantine, une trentaine de
d'enfants prennent
leurs repas chaque
jour préparés par
L'auberga et servis par
Simone et Valérie.

Épandage gratuite de
7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

On partage des valeurs dans notre petite école : autonomie, respect, accueil, entraide, effort et tolérance.



Sorties
en lien avec les projets de classe.

- classe découverte 3 jours - Cycle 1
- visite aux escargots.
- la ferme aux cochons.
- carnaval.
- visite de la caserne.
- festival de la manche.
- participation à la sécurité routière.
- spectacles

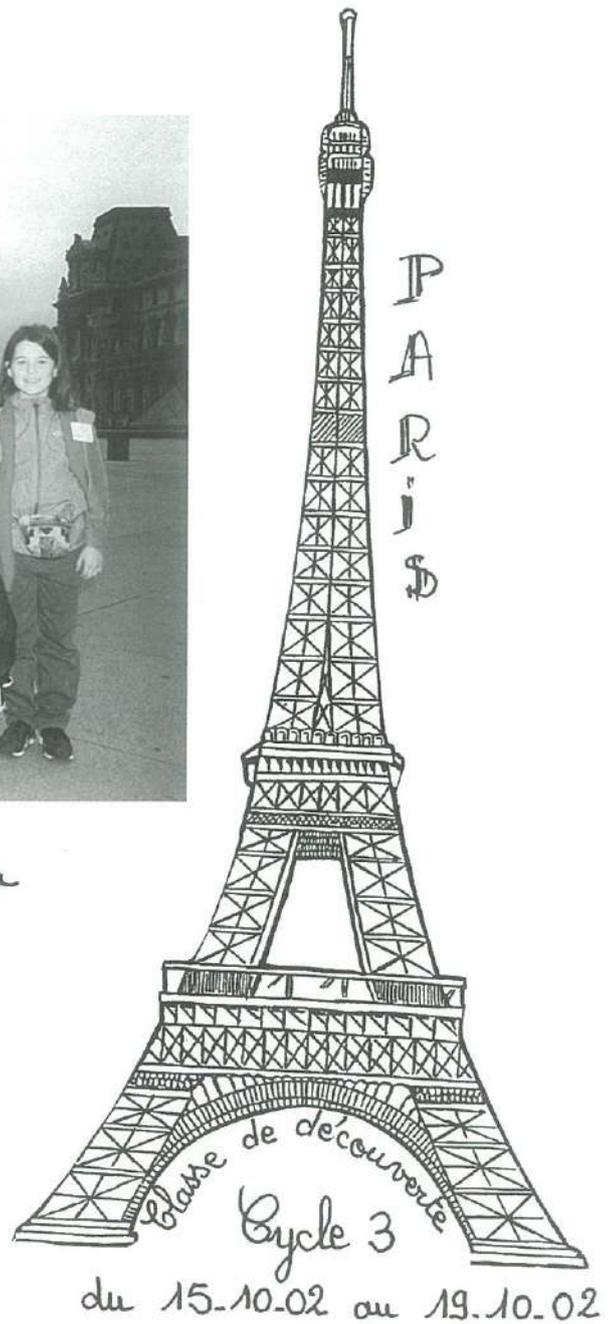
tel. fax : L'Ardoise d'Écolier (Dir.)
04-45-34-46-89
tel 04-45-34-42-46

Mise en œuvre d'une pédagogie différenciée adaptée aux besoins de chacun.





Les enfants de cycle 3 devant la pyramide du Louvre

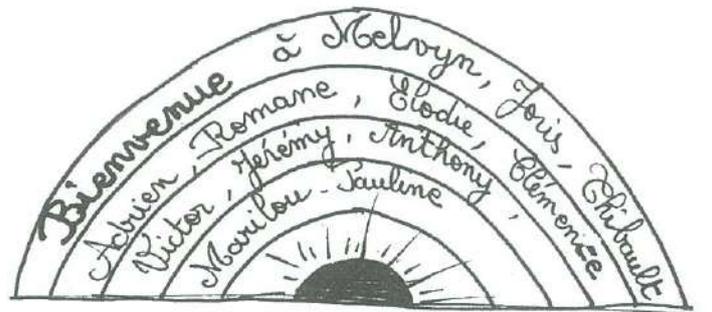


jour de rentrée ...
Vive la récréation!





les enfants devant la fresque lors de l'inauguration



Un journal trimestriel
"l'Ardoise d'écolier"

Équipement informatique
dans les 3 classes
CDrom éducatifs

Traitement de texte

Projet d'école : lire -
écrire - parler ...



Le coin du lecteur

HORAIRES D'OUVERTURE

MERCREDI 17h30 à 19h
JEUDI 16h à 18h
SAMEDI 10h30 à 12h

INSCRITS

141

ABONNEMENTS

Je lis des Histoires vraies
Sciences et vie Junior
Mieux voir
(mensuel gros caractères)

RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS

en début d'année

Adultes 3 Euros
Jeunes + 15 ans scolarisés 1,5 Euros
Etudiants Chômeurs Enfants Gratuit

ACQUISITIONS

Une centaine de documents
Une trentaine de dons

FORMATIONS 2002

Sur le conte, l'environnement administratif de la bibliothèque, le fonds régional, le roman policier français, la bande dessinée, l'œuvre de Komagata
Participation aux journées professionnelles de St Paul Trois Châteaux.

ACCUEIL SCOLAIRE

5 accueils de classes des deux écoles primaires : lecture, animation sur les pirates, sur le point de vue, décoration de la bibliothèque, Kamishibai.
Participation au rallye lecture à St Jeure d'Ay au mois de juin

PROJET

Participer à la semaine contre l'intolérance en mars
Soirée novembre 2003 offerte à tous

L'ÉQUIPE

14 membres bénévoles
Bienvenue à Myriam Delaplace qui vient de nous rejoindre

PROJET RÉALISÉ

Un fichier auteur mis en place à la disposition des lecteurs

RENDEZ-VOUS SAMEDI 25 JANVIER 2003

MATINÉE PORTES OUVERTES, RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE AUTOUR D'UNE EXPOSITION, RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS, ET LE VERRE DE L'AMITIÉ...



INTERVENTION DES CONTEUSES DE «BOUCHE À OREILLE»
le 27 mars : contes sur l'intolérance



SOIRÉE MUSICALE LE 15 NOVEMBRE 2002 :
11 musiciens.

Comité des Fêtes

Dans le but d'animer le village, le conseil municipal a convoqué les diverses associations de la commune au début de cette année 2002.

Après plusieurs réunions, un bureau a été créé.

Il se compose de :

Michel MURET : président
Francis COURAULT : vice- président
Liliane COURAULT : trésorière
Laure AMMARI : trésorière adjointe
Virginie BEAU : secrétaire
Annie BAYLE : secrétaire adjointe



Cette association succède à "Loisirs et Animations d'Ardoix" créée en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.

Pour débiter son activité, l'association a organisé une manifestation à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. Elle s'est déroulée en plein air, le samedi 13 juillet avec bal populaire et repas champêtre, suivi du feu d'artifice.

L'association a prévu d'organiser la mise en place d'une fête de la peinture et de la musique qui se déroulera le 18 mai 2003 dans les rues du village.

Remerciements :

Les membres de l'association remercient toutes les personnes qui, par leur présence, ont contribué au bon déroulement de la soirée du 13 juillet 2002.

Les membres du bureau remercient particulièrement Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la mise en place à cette occasion du feu d'artifice, très apprécié de la population ardoisienne.

Acorcour



Le premier s'est donc arrêté à St Appollinard en mars 2002... Un beau week-end en compagnie de la Grille verte de St Etienne, Antibiotic d'Annonay et Félixval de St Félicien. Le public est nombreux, de tout âge et de toute condition, le repas de fin de festival, animé par l'Art-Muse-Gueule, très convivial...

Acorcour a ensuite organisé une grande soirée théâtrale le 7 juin avec les enfants de l'école Picamiro (le roi Patibulor), le FAR d'Eclassan (la farce de Maître Patelin), et les Cabotins de Romans (un air de famille). Une bonne soirée, un peu juste niveau public en regard des frais engagés, mais nous en ferons d'autres.

Trois membres d'Acorcour sont également intervenus dans le

cadre du Rallye-lecture organisés par les écoles publiques du canton le 11 juin à St Jeure d'Ay. A partir d'un thème donné, le point de vue dans différents livres, nous avons fait travailler les groupes d'enfants sur des techniques d'improvisation.

Nous avons acquis cette année une nouvelle régie lumière, subventionnée pour moitié par la municipalité. Avec l'équipement de la salle des fêtes, nous sommes en mesure de réfléchir à des éclairages de qualité. Par ailleurs, nous avons proposé aux écoles, à la bibliothèque de profiter gratuitement de notre matériel son et lumière pour leurs diverses manifestations.

Et puis Acorcour a trouvé une nouvelle pièce ! «Si vous êtes des hommes» de Serge Valetti. Une histoire de malheureux qui n'ont rien à perdre, ils veulent changer de conditions de vie, essayer de vivre un rêve, voyage vers la chaleur, un autre monde. Ça ne dure pas, la réalité est cruelle, il y a des choses qui ne se font pas et les contrevenants seront punis. Les pauvres meurent, les riches s'en sortent, c'est une histoire morale.

Pour la compagnie, c'est un travail de recherche théâtrale, musicale, création de décor...

La première en juin 2003 ? Difficile à dire, le projet commence juste à prendre corps.

Autre chose : des enfants (12-14 environ) seraient-ils intéressés par une activité théâtrale ? Acorcour veut bien encadrer, accompagner ce genre de projet. Si certains sont attirés, qu'ils prennent contact avec Mathis Clarard (Cormes) ou Rémi Veyrier (Ardoix).

Bonne année 2003.

Amicale boule



La société de boule tient à remercier tous les sociétaires qui ont participé à de nombreux concours et qui ont ainsi contribué au bon déroulement de la saison.

Nous félicitons également Gilles Petrod qui a brillamment obtenu son diplôme d'arbitre.

Résultats des concours sociétaires

- coupe René Coste-Chareyre (1er avril) 30 participants
Vainqueurs : Laurent Poulenard - Lucien Battandier
- coupe Philippe Quere (27 avril) 31 participants
Vainqueurs : Paul Barral, Stéphanie Coste-Chareyre - Laurent Poulenard
- challenge René Coste-Chareyre (1er mai) 34 participants (tête à tête)
- Finalistes du tête à tête : Franck Patot et René Moulin
- coupe Marius Poulenard (20 mai) 38 participants
Vainqueurs : Guy Poulenard - Christiane Souteyras
- challenge Jean Duclot (20 juillet) 22 participants
Vainqueurs : Christiane Souteyras - Camille Vercasson
- coupe du Président (5 octobre) 40 participants
Vainqueurs : Louis Desruol - Laurent Poulenard

Cette année la société a reçu Sécheras pour une rencontre amicale et a brillamment remporté la victoire. Cette journée a rassemblé 53 joueurs.

Lors du voyage de fin d'année, la société a organisé un concours de pétanque l'après-midi. Ce concours était doté de la coupe Marcel Grand.

Ce concours a été remporté par Louis Desruol et Henri Grange.

La société a également organisé pour la quatrième année consécutive un concours inter-sociétés le 6 juillet. Cette manifestation a rassemblé 24 quadrettes. 13 sociétés étaient représentées.

Vainqueurs : Le Conseil Municipal représenté par Régis Betton - Bernard Bourbon - Pascal Coste-Chareyre - Roger Forel.

2e : Amicale Boule représentée par Roger Coste-Chareyre - Aimée Coste-Chareyre - Stéphane Forel - Philippe Quéré.

Les concours officiels

Cette année la société n'a organisé qu'un seul concours officiel qui s'est déroulé le 18 mai. Il a été remporté par Bourgaud - Chareyron (Roiffieux).

Le deuxième concours a été annulé à cause des éliminatoires fédéraux qui se sont disputés à Tournon.

Championnat des clubs :

Cette année la société a formé deux équipes pour le championnat des clubs. Aucune des deux équipes ne s'est qualifiée pour les parties finales du secteur.

A l'issue du championnat, les deux équipes se sont affrontées pour la deuxième année consécutive : l'équipe 1 a pris une courte revanche sur l'équipe 2 (11,5 à 8,5).

Éliminatoires :

Cette année, deux quadrettes ont représenté la société aux éliminatoires secteur (Pascal Coste-Chareyre, Sébastien Deygas, Eric Poulenard, Philippe Quere, André Souteyras) et (Lucien Battandier, Louis Desruol, Sébastien Floury, Camille Vercasson)

Deux équipes en doublettes de troisième division se sont qualifiées pour le fédéral (Stéphane Forel, Laurent Poulenard) et (Gilles Pérod, Guy Poulenard)

Les vétérans

Le concours du 1er juillet a rassemblé 28 quadrettes et a été remporté par une équipe de Vernosc (Chaize - Chateignier).

Calendrier 2003

- 01-03 32 tête à tête 3/4 division (14h)
- 29-03 Coupe Philippe Quere
- 21-04 Coupe René Coste-Chareyre
- 01-05 Tête à tête (challenge René Coste-Chareyre)
Coupe Raymond Grange l'après-midi
- 10-05 Éliminatoires doublettes
- 17-05 32 doublettes 3/4 division (14h)
- 24-05 Éliminatoires quadrettes (Préaux)
- 09-06 Coupe Marius Poulenard
- 20-06 32 doublettes semi-nocture 3/4 division (18h30)
- 28-06 Challenge inter-société
- 07-07 Concours Vétérans
- 19-07 Challenge Jean Duclot en semi nocture
- 27-09 Coupe du Président + repas
- 04-10 Assemblée générale

Composition du bureau

- Président Camille Vercasson
- Vice-Président Gilles Petrod
- Trésorier Stéphane Forel
- Vice-Trésorier Marius Poulenard
- Secrétaire Pascal Coste-Chareyre
- Vice-Secrétaire Roland Moulin

Membres : Roger Bombrun - Louis Desruol - Henri Grange - Christiane Souteyras

Cette année la société a créé une commission chargée des jeux (Sébastien Floury - Gilles Petrod - Laurent Poulenard).

Familles Rurales

Rétrospective de l'année écoulée :

Pour la saison 2001-2002, l'Association FAMILLES RURALES comptait 28 adhérents.

Notre activité principale, la piscine, a trouvé une nouvelle responsable en la personne de Valérie GOMIOT, récemment installée à Coupier. Un tour de rôle des parents a été établi et à peu près respecté pour accompagner les 12 enfants nageurs.

Les vacances de Noël, le 28 décembre 2001, nous ont donné l'occasion d'aller à MAC DO et au cinéma voir "ATLANTIDE" de WALT DISNEY.

Le 13 janvier a offert à quelques chanceux la possibilité d'acquérir : combi TV-magnétoscope, aspirateur et autres lots au cours du loto.

En février, le 14, enfants, ados et parents ont pu tester leur habileté au bowling d'ANNONAY.

Le 12 avril, le ciel clément a permis une sortie à UPIE.

Le 5 mai, la pluie du matin ne nous a pas arrêtés et c'est dans une ambiance fort agréable que s'est déroulée la sortie familiale du Mastro.

Une assemblée générale, le 31 octobre, très décevante en participants a clôturé la saison.

Nous accueillons Christine RUCHON au sein de l'équipe et remercions chaleureusement les "Véro" BESSEAT et JUNIQUE pour le travail qu'elles ont accompli au cours de ces dernières et nombreuses années.

Projets 2002-2003 :

Le coût des sorties piscine étant de plus en plus élevé (transport), le nouvel horaire ne nous favorisant pas, le nombre d'inscrits se trouve trop faible pour maintenir l'activité cette année. Malgré l'aide conséquente de la mairie, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas léser les finances de l'Association par une seule activité.

Un sondage est diffusé auprès des familles des écoles du village.

Des réponses obtenues et de la motivation des familles dépendra l'avenir de l'Association. Une Assemblée Générale Extraordinaire est programmée le 31 janvier 2003.

Composition du Bureau :

- PRESIDENTE : - Cathy BATTANDIER
- VICE PRESIDENTE : - Annie BAYLE
- TRESORIERE : - Claudie VILAIN
- SECRETAIRE : - Eliane GARNIER
- MEMBRES :- Laure AMMARI- Véronique CHAVET - Mireille DEYGAS - Christine RUCHON.

LE BUREAU VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2003.

P.S. : l'Association étant affiliée à une Fédération, il est toujours possible de prendre la carte 2003 au prix de 20 €, auprès des responsables.

Dates à retenir année 2003

19 JANVIER	APEL école privée, LOTO
25 JANVIER	Coin du lecteur, matinée porte ouverte
25 JANVIER	COQ, soirée dansante à Quintenas
26 JANVIER	Sou des écoles, vente de fleurs (devant l'arrêt de bus)
26 JANVIER	ACCA, concours de belote
08 FEVRIER	ACCA, banquet chevreuil
15 FEVRIER	Sou des écoles, soirée tartiflette
21 AVRIL	COQ, marche et VTT " la COQ'IN "(départ de St Romain)
25 AVRIL	Don du sang
04 MAI	APEL école privée, randonnée pédestre
11 MAI	Sou des écoles, marché aux fleurs et aux légumes
18 MAI	Fête de la peinture et de la musique
31 MAI	COQ, inter- sociétés à Brénieux
21 JUIN	COQ, assemblée générale à St Romain
05 JUILLET	Boules, challenge inter- sociétés
SEPTEMBRE	Sou des écoles, fête des jeux régionaux
17 OCTOBRE	Don du sang
07 DECEMBRE	APEL école privée, Marché de Noël
12 DECEMBRE	APEL école privée, arbre de Noël
DECEMBRE	Sou des écoles, arbre de Noël

Club Olympique Quintenas



SAISON 2002-2003

Les coordonnées des personnes qui font partie du bureau :

Présidente :V. Marmey . . .04 75 34 92 25

Vices Présidents : N. Clusel . . .04 75 34 55 51

.C. Souteyrat 04 75 34 52 18

Secrétaire :R. Giraud . . .04 75 34 50 45

Trésorier :J.P. Deygas 04 75 34 54 24

Adresse Internet : coq07.free.fr

Les équipes et les entraînements :

DÉBUTANTS	. . .1996-95mercredi 16h30 à 18h30M. Clusel . . .	04 75 34 49 01
POUSSINS1994-93lmercredi 14h30 à 18h30T. Souteyrat . . .	04 75 34 45 56
BENJAMINS	. . .1992-91mardi 18h30 à 20h00D. Chirol	04 75 34 53 57
	mercredi 16h30 à 18h30		
- 13 ANS1990-89lundi 18h30 à 20h00G. Roumezi . . .	04 75 34 44 12
	mercredi 18h30 à 20h30		
- 15 ANS1988-87mercredi 14h30 à 16h30J.M. Bécheras	04 75 34 54 04
- 18 ANS1986-84mardi 19h00 à 20h30N. Clusel	04 75 06 73 24
	jeudi 19h00 à 20h30		
SÉNIORS18 ans et plusmardi 19h00 à 20h30J.F. Alfonsi . . .	04 75 06 73 24
	vendredi 19h00 à 20h30		
VÉTÉRANSMatches amicaux	E. Bouchet	

Un des événements fort de la saison 2001-2002 a été avec les jeunes : cela a été le rassemblement pendant deux samedis matin en juin de toutes les écoles des trois communes : Ardoix - Quintenas - St Romain d'Ay

L'organisation de ces matinées a été gérée par Jacky Reynaud (éducateur du Comité) avec l'aide de nos éducateurs car cela faisait 200 enfants sur le stade de Brénieux.

UNRPA Amitiés et Loisirs

Section ARDOIX 07

COMPTE RENDU 2002

Encore une année très riche en occupations.

Dès le 13 février dégustations des bugnes – le 24 mars un thé dansant avec beaucoup de succès. Le 22 avril certains partaient avec la "Zone Nord" pour St Galmier, d'autres avec Satillieu étaient en voyage publicitaire à la Volerie des aigles dans le Forez, le temps était beau dans un vieux château cela était majestueux.

Hélas, le 24 avril nous avons accompagné à sa dernière demeure notre amie Paule Buisson longtemps secrétaire du club et grande initiatrice de "scrabble", très assidue aux permanences.

Le 16 mai avec Satillieu nous avons passé une journée à Lyon (le Parc – Fourvière- La Croix Rousse et le musée des Canuts).

Réunion des sections Nord le 13 juin toujours à St Victor mais avec moins de présence.

À Quintron toujours le beau temps pour accueillir tous les adhérents en plein air, on déplorait l'absence des



personnalités UNRPA, cependant la municipalité a eu la gentillesse de venir partager ces bons moments le 25 juillet.

Le concours de pétanque du 18 août réunissait 54 doublettes.

Hélas pour cause de maladie 5 personnes n'ont pas pu venir en Espagne du 3 au 11 septembre. Bien dommage car les rires et le soleil étaient au programme. Le retour a été attristé par toute l'eau au bord de la route heureusement dégagée.

Pendant ce temps le 5 septembre d'autres adhérents ont participé au rassemblement général "zone Nord" à Eclassan avec l'orchestre "Fred Koler".

Infatigables le 16 septembre nous sommes repartis une journée au Grau du Roi, la visite du Séquarium superbe suivi d'un excellent repas et au retour dégustation du vin des sables à Listel. Le 24 septembre un mardi très froid, nous étions une douzaine pour recevoir Etudes et Gestion (marcheurs d'Annonay), nous nous sommes réchauffés avec café-thé-chansons et beaucoup d'amitiés.

18 octobre un bon cassoulet concocté par l'Ardoisienne a réunis tous les amis du voyage en Espagne avec échange de photos, souvenirs des bons moments et chansons.

"Triolet musette Plus" a animé avec brio notre deuxième thé dansant le 20 octobre.

Puis notre repas annuel avec ses anniversaires de 70 à 95 ans, beaucoup de participants ainsi que M. le Maire et Madame ont apprécié le délicieux repas de l'Auberga.

Nous espérons finir l'année avec succès par un loto le 8 décembre.

Tous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2003 avec une nouvelle équipe.



Amicale des anciens d'AFN



Rencontre avec nos collègues de Quintenas et St Romain d'Ay au moment de l'apéritif

Au cours de notre dernière assemblée, le bureau de notre amicale a été reconduit entièrement.

Depuis l'année s'est écoulée rapidement.

Le 21 avril c'était notre repas annuel, nous étions à St Appolinard et avons passé une bonne journée.

Le 19 juin nous recevions nos voisins A.F.N. de Quintenas et St Romain d'Ay, agréable après-midi passé ensemble, après la pétanque ou la promenade un repas froid fut pris à la salle du Grand Champ, le service assuré par nos épouses, ensuite chanteurs, chanteuses, conteurs, conteuses prirent la parole.

Le 7 juillet c'était notre concours de pétanque à Cormes, le matin à l'Oratoire la messe était célébrée par le Père Monneron et l'après-midi avec un temps magnifique beaucoup de monde participait au concours et au repas tomme en salade le soir.

Le 25 septembre une sortie avec Quintenas et St Romain d'Ay nous emmenait à Anduze et St Jean du Gard.

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 2 février 2003 à 10 h 30 à la salle de la Mairie.

ACCA

Suite à l'assemblée générale du 30 juin 1902, le nouveau conseil d'administration se compose ainsi :

- PARET Paul Président d'honneur
- BLANCHET Maurice Président
- SOUTEYRAS André Trésorier
- ROUMEYSI André Secrétaire
- MEYRAND Alexandre Vice-président
- BETTON Michel Trésorier-adjoint
- DEYGAS Frédéric Secrétaire-adjoint
- BETTON Roger Commission des fêtes et petits gibiers
- POULENARD Guy Commission des fêtes et petits gibiers
- ROSIER Philippe Commission des fêtes et petits gibiers

La nouvelle équipe tient à remercier l'équipe précédente par le bon travail effectué. Elle s'attachera à pérenniser la politique mise en place par cette dernière, et en particulier la réouverture, l'entretien, voire la création de sentiers. En effet ceci facilite l'accès et la circulation à pied, non seulement des chasseurs, mais aussi des promeneurs, randonneurs, pêcheurs, cueilleurs de champignons et autres amateurs de Dame Nature.

Quel plaisir n'a-t-on pas, au printemps, de humer les nouvelles senteurs, d'admirer les nouvelles couleurs des prairies et des sous-bois. Et quel bonheur d'apercevoir, au hasard d'une escapade champêtre ou sylvestre, faisán, perdreau, lièvre ou chevreuil...

Tout cela justifie amplement que nous continuions à travailler : création de terriers pour les lapins de garenne, ensemencement de terrains pour maintenir sur place

diverses espèces à plumes.

Il faut savoir que l'ACCA fait un gros effort de repeuplement qui, hélas, n'aboutit pas toujours au résultat espéré. Ceci du fait des aléas climatiques au printemps, de l'importante mortalité sur les routes et chemins communaux, et des prédateurs naturels. Notre ACCA compte une équipe spécialisée dans le piégeage. Un bon nombre de nuisibles et de prédateurs, causant de nombreux dégâts (entre autres dans les



poulaillers, les plaintes le montrent), sont régulièrement prélevés.

La chasse est considérée par la plupart des chasseurs comme un loisir, une détente, une façon de vivre... Le manque de gibier n'a jamais été, pour beaucoup d'entre nous, un motif suffisant pour ne plus pratiquer notre activité favorite avec notre dévoué compagnon, le chien.

Nous contemplons, aimons et respectons la nature parce que nous la vivons... Et un joli coup de fusil—la cerise sur le

gâteau !— anime des discussions sans fin entre amis, donne le prétexte pour se réunir autour d'une bonne casserole, souvent affectueusement mijotée par la maîtresse de maison.

Notre banquet annuel, occasion pour beaucoup de déguster du chevreuil, aura lieu le 8 février au soir, et notre concours de belote le 26 janvier.

Nous vous souhaitons vivement à toutes et à tous, habitants d'Ardoix, une excellente année 2003.

ASADA

Association Sportive Automobile De l'Ay

Au cours de l'année 2002, l'Association Sportive Automobile de l'Ay a été représentée par cinq de ses membres sur différentes épreuves sportives.

C'est Jérôme MEISSAT qui, associé à David FANGET, a engagé le premier sa Samba Rallye au rallye régional de Vaison-la-Romaine les 2 et 3 mars 2002. Les 3 et 4 août, Jérôme s'inscrivait également au rallye du Trièves, tout comme Eric MURET (Opel Kadett GTE), copiloté par Pascal BOUCHET. Malheureusement, l'épreuve sera annulée dès le deuxième secteur chronométré suite à la sortie de route d'un concurrent. David FANGET était également engagé sur ce rallye à bord de la 309 GTI 16 pilotée par Emile VALERNAUD. Son association avec ce pilote drômois lui a permis de participer à quatre autres épreuves : Le rallye de la ville d'Annonay, le rallye de la Haute Vallée de la Loire, le rallye du Picodon et le rallye des Vendanges.

Eric MURET et Pascal BOUCHET étaient également présents au rallye du Picodon (14 et 15 septembre à Dieulefit) et au rallye des Vendanges (26 et 27 octobre à Malaucène dans le Vaucluse) et se classèrent 24^e sur 135 participants et 6^e de la classe F18 à Dieulefit et 35^e sur 150 participants et 5^e de leur classe à Malaucène.

Emmanuel MURET a quant à lui participé à plusieurs épreuves d'une toute autre discipline : Le Cross-car, et s'est classé 40^e du Trophée du Sud-Est. Il a dû en découdre avec 57 autres concurrents sur les circuits de Saint-Bres (Gard) le 31 mars, Gueugnon (Saône-et-Loire) le 12 mai, La Laupie (Drôme) le 1^{er} juin, Champier (Isère) le 30 juin et La Peyrouse (Drôme) le 14 juillet.

Enfin, il faut noter que l'ensemble des membres de l'association s'est à nouveau impliqué dans l'organisation du rallye de la ville d'Annonay (20-21 avril 2002) en se mobilisant sur la spéciale de la Cance. C'est grâce au travail de tous que la sécurité et la communication ont été assurées dans de bonnes conditions sur ce tracé.

Pour finir l'année en beauté, l'association a organisé le réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes d'Ardoix. Nous concluons d'ailleurs cet article en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2003.

Centre d'intervention

L'année 2002 qui vient de se terminer, aura été l'année du changement, le CIS Ardoix a incorporé trois nouvelles recrues :

Madame Marianne JULLIEN, possédant une formation et une pratique médicale, apporte un soutien réconfortant lors des secours à personne.

Monsieur Laurent BATTANDIER, complète l'effectif des conducteurs Poids Lourds, ainsi que la connaissance de la commune étant originaire d'Ardoix.

Monsieur Bertrand FOUREL, nouvellement installé sur notre commune et à proximité du Centre amène sa motivation, sa volonté de bien faire et sa vision extérieure de notre village.

A.F.P.S et F.I.A 1

Laurent et Bertrand ont réussi brillamment leur stage d'AFPS réalisé sur le CS de Sarras (02/02).

Marianne, de par sa formation, est déjà titulaire de ce diplôme. Participation de ces personnes au stage F.I.A 1^{re} année sur le centre de Satillieu (05/02)

F.I.A 2 (Cepari)

- Laurent FRAISSE (04/02)

C.F.A.P.S.E

- Pascal BOUCHET

- Raphaël DEYGAS

- Laurent FRAISSE

C.F.A.P.S.R

- Cédric BUFFAT

C.O.D 2 V.L.T.T

- Bernard BRET
- Stéphanie FANGET
- Stéphane MURET

Nominations de Sapeurs au grade de 1^{re} classe

- Christophe BETTON
- Rémy BIENNIER
- Pascal BOUCHET
- Cédric BUFFAT
- Didier DEYGAS
- Raphaël DEYGAS
- Jean Yves FOREL
- Christophe LACOSTE
- Christophe MALSERT

Nominations de 1^{re} classe au grade de Caporal

- Thierry VERNET

Nominations de Caporal au grade de Caporal-chef

- Stéphane MURET

Formation se composant de 6 modules :

- ✓ Pré-requis
- ✓ Module SAP (secours à personne)
- ✓ Sergent
- ✓ Cépari chef d'agrés
- ✓ Chef d'agrés feux de forêts
- ✓ Management de niveau 1

Je tiens à féliciter et remercier tous les récipiendaires qui ont pris du temps sur leur vie de famille, de travail et de loisirs personnels pour réaliser l'ensemble de ces formations pour le service de la population.

Je remercie également les conjointes et conjoints qui subissent l'absence de leur compagnon lorsque ceux ci sont sollicités pour les interventions et la réalisation de différents stages.

MÉDAILLE D'OR POUR 30 ANS DE SERVICE ET NOMINATION AU GRADE D'ADJUDANT HONORAIRE pour le Sergent-Chef Antoine GACHES

Il est entré au corps des Sapeurs Pompiers d'Ardoix le 15 février 1972.

Titulaire du Brevet National de Secourisme en 1973, il obtient la spécialité en réanimation en 1978.

Parallèlement il suit des formations avec succès pour obtenir les grades de Caporal en février 1974, puis Sergent en mars 1975.

Il est nommé ensuite Sergent Chef le 12 novembre 1978.

Dévoué et assidu en fonction de ses obligations professionnelles, il cumule 20 années de service à la promotion du 14 juillet 1992, ce qui lui vaut de recevoir la médaille d'argent.

25 années de présence et la médaille de vermeil à la promotion du 14 juillet 1997.

1997 : année qui le vit devenir Chef de Centre, étant nommé le 3 février.

5 ans, nous séparent de cette date. Pendant celles-ci il a continué le travail commencé par ses prédécesseurs.

Il a insufflé le sens du devoir et la motivation à ses sapeurs.

Il a maintenu l'effectif nécessaire et favorisé la formation afin de nous perfectionner et être efficace devant de nouveaux risques.

Il a effectué le suivi et le renouvellement du matériel devenu de plus en plus performant.

Il a su tisser des liens étroits avec les différentes municipalités et ensemble ils ont pensé et construit le nouveau casernement.

Il a vécu en direct la départementalisation en faisant partie de différent groupe de travail.

Après 30 années passées au service de ses concitoyens, il a définitivement rangé son casque de Sapeurs Pompier et officiellement mis un terme à sa longue carrière le 28 février de cette année 2002.

Nous le remercions pour tout le travail effectué pendant ces années. Il laisse une équipe jeune, motivé avec un outil de travail performant.

À nous de le prendre en exemple et de continuer ce travail si fécond.

M. BECHERAS Maire d'Ardoix, le Lieutenant DECORME Chef de Centre de Sarras et le Lieutenant DUVERT Chef de Centre de Satillieu lui ont remis la médaille d'Or et la Nomination d'Adjudant Honoraire, récompensant ainsi 30 années de volontariat chez les Sapeurs Pompiers.

Au sein du CIS d'Ardoix, l'année 2002 a vu le départ en retraite de deux autres sapeurs :

- Le Caporal Maurice BLANCHET entré au Centre le 4 juin 1977

médaille d'Argent sur la promotion du 14 juillet 1997

- Le 1^{re} Classe Roger VERNET entré au Centre le 28 mai 1973

médaille d'Argent sur la promotion du 14 juillet 1993

médaille de Vermeil sur la promotion du 14 juillet 1998

Je les remercie pour leur présence, dévouement et disponibilité pendant toutes ces années consacrées à leurs concitoyens.

De nombreuses interventions ont été réalisées dont la majorité se rapporte au secours aux personnes.

Je n'aurais jamais pensé me trouver confronter à des situations insolites dans une commune rurale comme la nôtre.

La cohabitation des différents services d'alerte (**le 18 et le 15**) peut parfois dérouter la population. Le fait d'appeler le **18** n'aboutit pas forcément à l'engagement des sapeurs pompiers de la commune.

Dans le cadre d'un malaise à domicile c'est effectivement le **SAMU** qui prend en charge le suivi et le déroulement de l'opération.

Celui-ci fait intervenir soit un médecin privé, une ambulance privée, le SMUR ou alors les Sapeurs Pompiers de proximité. Nous nous devons de défendre la proximité des secours et de faire en sorte que le 18 reste le numéro permettant de faire intervenir les sapeurs pompiers de la commune.

Je remercie le Lieutenant DECORME et le Lieutenant DUVERT qui organisent sur leurs C. S respectifs Sarras et Satillieu les différents stages nécessaires à la formation de nos pompiers. Et également les centres voisins pour l'organisation de manœuvre Inter Centre, maintenant la convivialité entre Sapeurs Pompiers.

La municipalité reste toujours à notre écoute et nous apporte

son soutien lors d'interventions délicates ainsi que pour les démarches administratives, je leur témoigne ma reconnaissance.

Un mot pour l'Amicale qui a en charge d'animer la vie du Centre. En effet ses actions sont un moyen de récompenser les opérations des sapeurs pompiers grâce à l'organisation de diverses manifestations (fête de la Sainte Barbe, un voyage ou encore un bon repas). Elle est source de convivialité et ressert les liens entre les sapeurs lors de certaines interventions parfois difficiles.

Je souhaite à la population une bonne et agréable année 2003.

Le Chef de Centre.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Comme à l'accoutumée, l'amicale a organisé différentes activités qui se sont succédées tout le long de cette année 2002.

Le 14, 15 et 16 juin, c'est la traditionnelle vogue de la Saint Jean avec ses différents manèges.

Fin août, c'est le repas qui fût organisé réunissant les familles des sapeurs-pompiers ainsi que les vétérans. Ce fut l'occasion de se rassembler pour passer une agréable journée.

En fin d'année, c'est le Père Noël qui a donné rendez-vous aux enfants un samedi après-midi pour les combler de cadeaux et de friandises, bien sûr les parents n'étaient pas oubliés.



En ce qui concerne le domaine sportif, l'amicale a été bien représentée cette année, en effet plusieurs sapeurs se sont particulièrement bien comportés lors du cross départemental qui s'est déroulé à St Alban d'Ay.

Roger VERNET très en jambe s'octroyait la 1^{re} place dans la catégorie vétérans II. Jean Pierre FLOURY terminait 5^e dans la catégorie vétérans II.

Elodie BOBICHON terminait 2^e dans la catégorie féminine

Yvan FEASSON terminait 6^e dans la catégorie vétérans I.

Dans la catégorie senior, le sapeur Jean Yves FOREL, se classait 9^e, et le sapeur Christophe MALSERT, terminait à la 19^e place.

Notons que Yvan FEASSON, Elodie

BOBICHON, Roger VERNET, Jean Yves FOREL participaient au cross régional à Aix les Bains ainsi qu'au cross national à Belfort. Félicitations à tous.

Enfin plusieurs événements malheureux et heureux se sont déroulés tout au long de cette année :
 . Le décès de notre vétéran Alexis MANDON
 . Le décès de Madame BUISSON, épouse de notre vétéran Marius BUISSON
 . La naissance de Julie au foyer d'Isabelle et Bernard BRET
 . La naissance d'Erwan au foyer de Nicole et Bertrand FOUREL

Départ en retraite de trois sapeurs pompiers : Roger VERNET, Maurice BLANCHET, Antoine GACHES partaient en retraite après un grand nombre d'années de volontariat au sein de l'amicale. Une journée leur était consacrée afin de les remer-



cier pour tout le travail qu'ils ont effectué et un petit cadeau leur était offert et un casse croûte venait clôturer la soirée. À tous les trois nous leur souhaitons bonne retraite

REMERCIEMENTS

L'amicale des sapeurs pompiers d'Ardoix tient à remercier les habitants pour leur accueil chaleureux et leur générosité lors de la présentation des calendriers, et vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2003.

Un peu d'histoire



Adjudant Louis BOUVIER
de 1938 à 1954



Lieutenant Marcel BANCHET
de 1954 à 1966



Lieutenant André MICOULET
de 1966 à 1975

Rendons hommage aux six chefs de corps qui se sont succédés depuis la création de la Compagnie des Sapeurs- Pompiers : Ils ont fait évoluer avec les Sapeurs-Pompiers volontaires le Centre de Secours tel que nous le connaissons aujourd'hui.



Adjudant Robert VERNET
de 1975 à 1997

Adjudant Antoine GACHES
de 1997 à 2002



Adjudant Gilles BOBICHON
depuis 2002

Ce que vous devez savoir

TARIFS COMMUNAUX :

- Droit de raccordement au réseau d'assainissement reliant la station d'épuration :

- Pour les habitations existantes : 335 €
- Pour les habitations futures et bâtiments devenant

habitation : 670 €

- Droit de raccordement au réseau d'assainissement pour le hameau de Cormes

(fosse septique obligatoire) : 150 €

(La date à prendre en compte est celle du dépôt du permis de construire à compter du 1^{er} janvier 2003)

Les raccordements sont obligatoirement réalisés par la SAUR (Société d'affermage du réseau)

CONCESSIONS NOUVEAU CIMETIERE :

- 15 ans : 190 € les 3 m² (x 2 pour un caveau)
- 30 ans : 335 € les 3 m² (x 2 pour un caveau)
- 50 ans : 460 € les 3 m² (x 2 pour un caveau)

CONCESSIONS ANCIEN CIMETIERE :

- 15 ans : 190 € les 2 m² (x 2 pour un caveau)
- 30 ans : 335 € les 2 m² (x 2 pour un caveau)
- 50 ans : 460 € les 2 m² (x 2 pour un caveau)

ESPACE LOISIRS DU GRAND CHAMP

Tarifs et conditions de location

1 – Les conditions :

Caution : 610 €

Un état des lieux sera effectué avant et après chaque location. Si aucune dégradation n'est constatée, la caution sera rendue après chaque état des lieux.

Réservation : 80 €

Elle vous sera rendue lors du paiement intégral de la location. La salle sera louée au premier demandeur, ce qui signifie qu'il n'y a pas de délai, à vous de réserver à l'avance dans la limite d'un an minimum.

Nettoyage :

Le prix est compris dans le tarif de la location. La salle devra néanmoins être laissée propre et débarrassée après chaque location (Remise en place du mobilier, balayage, nettoyage des tables et des chaises...)

Chauffage :

Le prix est compris dans le tarif de la location, il sera le même été comme hiver.

2 – Les Tarifs

Associations locales :

- . Manifestation à but non lucratif : 65 €
- . Manifestation à but lucratif : 250 € la 1^{re} et 110 € les suivantes

. Location pendant 2 journées qui se suivent par la même association :

1^{re} journée : 250 € – 2^e journée : 95 €

Le nettoyage entre les 2 journées est à la charge de l'association.

Associations extérieures :

- . Manifestation à but lucratif ou non : 420 €

Familles d'Ardoix :

2 locations distinctes :

- Location partie 1 : Sanitaire, foyer, cuisine
- Location partie 2 : Toute la salle
- Partie 1 : 140 € - Partie 2 : 260 €

Familles extérieures :

- Partie 1 : 200 € - Partie 2 : 370 €

Écoles :

La location est gratuite pour les scolaires lorsqu'il s'agit de répétitions, danse, gym... mais les chaussons sont obligatoires. Réserver la salle au moins une semaine à l'avance.

- . Arbre de Noël : Gratuit
- . Représentation théâtrale (non lucratif) : 1^{re} gratuite

Assemblées générales secteur ou département : Gratuit

Divers :

- . Banquet de classes : 65 €
- . Location de la partie 1 pour un apéritif (1 ou 2 heures) : Gratuit, mais la salle devra être rendue totalement nettoyée (nettoyage complet à charge)

Les services publics :

- Gendarmerie de Satillieu Tél. 04 75 34 96 31
- Sapeurs pompiersTél. 18 (urgence)
- Chef de corps,Sergent/Chef Gilles BOBICHON
.Tél. 04 75 34 45 96
- Mairie Tél. 04 75 34 40 04
 Fax 04 75 34 58 09
 e-mail : mairieardoix@inforoutes-ardeche.fr

Ouverture du secrétariat au public :

- Lundi et Mardi de 10 à 12 h
- Jeudi de 16 à 18 h
- Vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h
- Samedi de 9 à 11 h

- Agence postale Tél. 04 75 34 45 86
 - . Lundi au samedi de 8 h 30 à 12 H
 - . Départ courrier du lundi au vendredi à 14 H

École publique – Directeur M. ROMESTANT
Tél. 04 75 34 50 24

École privée – Directrice Mme ROUCHIER
Tél. 04 75 34 46 89

Assistante Sociale : Vous pouvez la joindre au 04 75 34 94 58 ou auprès de l'Unité Territoriale Nord au 04 75 32 42 01

Transports : Ramassage scolaire pour Satillieu et Annonay

Ordures ménagères : Ramassage les mardis et vendredis matin

Décharge publique-déchetterie : La décharge de Cormes est ouverte le premier samedi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 pour le dépôt de gravats et végétaux.

Collecte de la ferraille : Une benne est mise en place le 1^{er} samedi de chaque mois de 7 h 30 à 11 h sur la place située au-dessus du terrain de tennis pour ferraille - machine à laver - frigo...

Collecte des encombrants : Une benne est mise en place une fois par semestre (la date exacte paraîtra dans la presse) sur la place située au-dessus du terrain de tennis pour matelas, canapé..

Taxe de séjour cantonale :

Période de perception : du 1^{er} juin au 15 septembre soit 107 nuitées donnant lieu à taxation.

Information sur la permanence des élus :

MAIRE BECHERAS Michel

Se tient à la disposition du public en mairie :
le samedi matin de 10 à 12 h
Sur rendez-vous les autres jours.

1^{er} ADJOINT BETTON Régis

Se tient à la disposition du public en mairie :
le samedi matin de 11 à 12 h

2^e ADJOINT FOREL Roger

Se tient à la disposition du public en mairie :
le samedi matin de 11 à 12 h

3^e ADJOINT BROT Odile

Se tient à la disposition du public en mairie :
sur rendez-vous

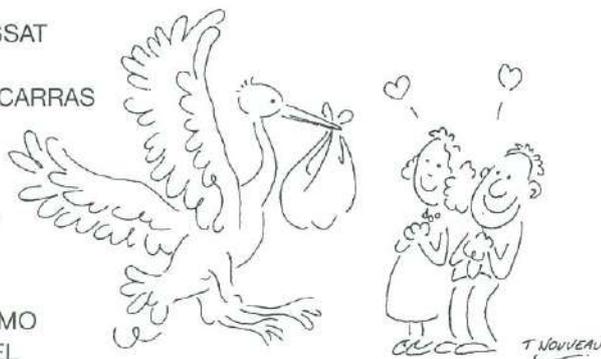
4^e ADJOINT BOURBON Bernard

Se tient à la disposition du public en mairie :
le jeudi matin de 11 à 12 h et sur rendez-vous

Etat-Civil 2002

NAISSANCES :

- 08.03 : Eugénie, premier enfant chez Lydia ESPOSITO et Frédéric MEISSAT
- 14.03 : Antonin, premier enfant chez Véronique et Frédéric GACHE
- 16.03 : Héloïse, premier enfant chez Anna Maria GOMES et Emmanuel CARRAS
- 24.04 : Améline, troisième enfant chez Anne et Harry COUKAN
- 11.05 : Adrien, troisième enfant chez Chantal et Michel VALENTIN
- 17.05 : Théo, premier enfant chez Sylvie PAYAT et Damien MOUSSET
- 06.06 : Julie, deuxième enfant chez Isabelle ARCHIER et Bernard BRET
- 09.06 : Chloé, premier enfant chez Sandra CHAZOT et Karim GINET
- 14.09 : Leslie, premier enfant chez Séverine et Michaël ROUSSON
- 16.09 : Justine, troisième enfant chez Anne COURBON et Frédéric ADAMO
- 22.09 : Erwan, premier enfant chez Nicole MOULIN et Bertrand FOUREL
- 08.11 : Romain, premier enfant chez Stéphanie et Pascal COSTE-CHAREYRE
- 28.11 : Antonin, deuxième enfant chez Colette MEYNET et Gérard BRUNEL



MARIAGES :

A ARDOIX :

- 24.08 : Marion ETALLAZ et Jérôme MONIN
- 24.08 : Alexandra GIRODON et Eric DIELEN

A PEAUGRES (Ardèche) :

- 03.08 : Sandrine COMBE et Claude BETTON

A VELZIC (Cantal) :

- 24.08 : Christelle VIGNE et Lucky ROLLAND

A SAUZET (Drôme) :

- 02.11 : Camille LAURENT-VARIN et Jean-Baptiste ABEILLE



DECES :

- 13.03 DUMAS Emile, 78 ans
- 18.03 MONTEYREMAR Marie Louise, 84 ans
épouse BETTON Joseph
- 29.04 GIRAUD Paule, 79 ans
épouse BUISSON Marius
- 19.05 VEYRIER Marguerite, 79 ans
Veuve RAVINEL André
- 12.07 MEISSAT Louis, 93 ans
- 12.07 DUMAS Albert, 67 ans
- 23.08 BETTON Joseph, 96 ans
- 31.08 UFARTE Nelly, 59 ans
épouse DESFONDS Maurice
- 18.09 GONNET Marie, 93 ans
Veuve POULENARD Louis
- 02.10 GOYET Elisabeth, 88 ans
Veuve VIALATTE Robert
- 30.12 : FAURITTE Camille, 45 ans

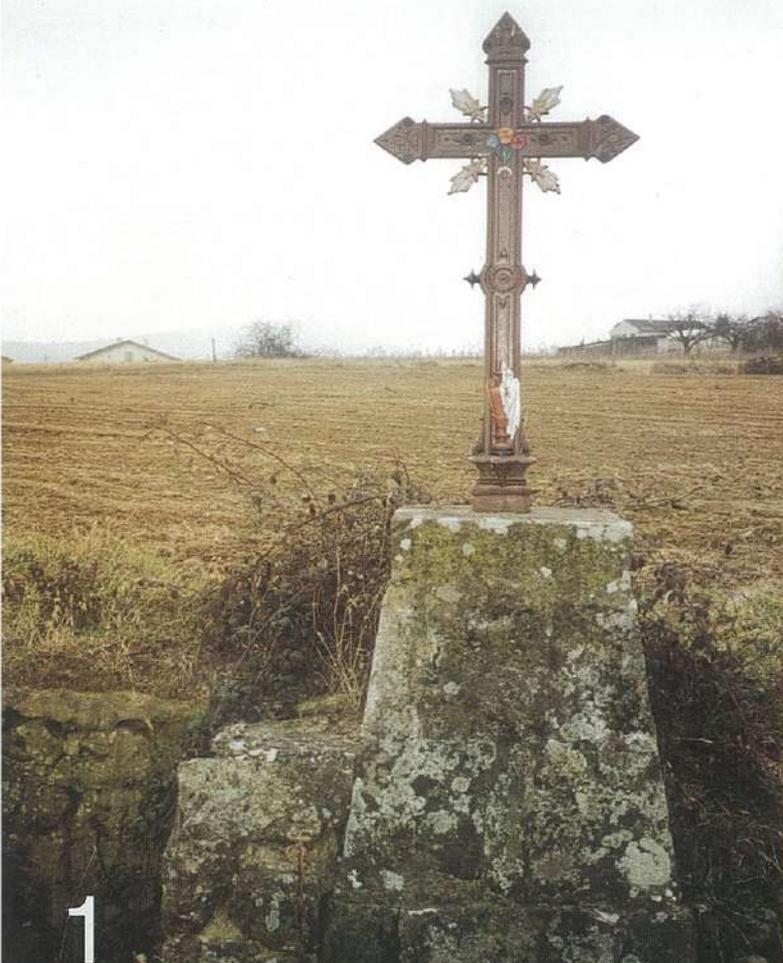
CLASSES EN 2

Les classes en 2 se sont réunies pour la 2^e fois samedi 9 décembre au soir pour un joyeux banquet préparé par l'Auberga et fêter ensemble quelques 90 anniversaires mais aussi le 10^e anniversaire de l'association, à la salle du Grand Champ.

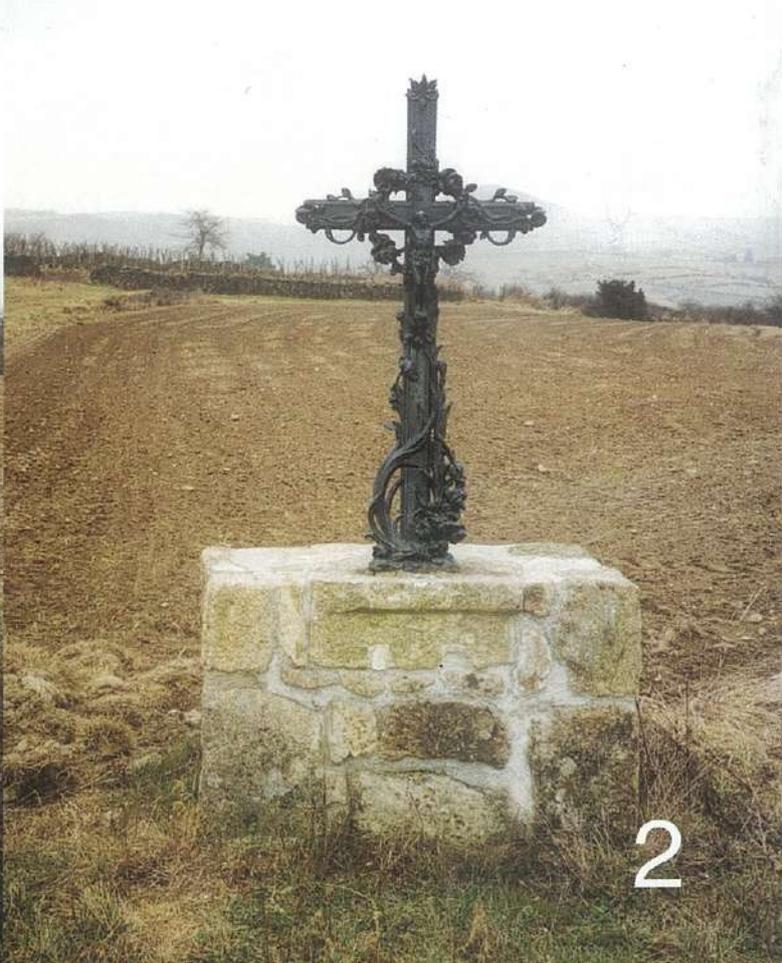
Tous les âges étaient représentés avec 14 enfants de 10 ans, 13 jeunes de 20 ans, 10 encore jeunes de 40 ans, 10 jeunes confirmés de 50 ans, 13 jeunes retraités de 60 ans, 4 juste un peu moins jeunes de 70 ans, 2 sages de 90 ans et 7 bébés de l'année (nous avons regretté que les 80 ans ne soient pas représentés). Tous étaient tirés à quatre épingles et chapeautés à leurs couleurs.

Les 115 participants ont passé une bonne soirée conviviale entre jeunes de tous les âges et se sont quittés en se donnant rendez-vous dans 10 ans.





1

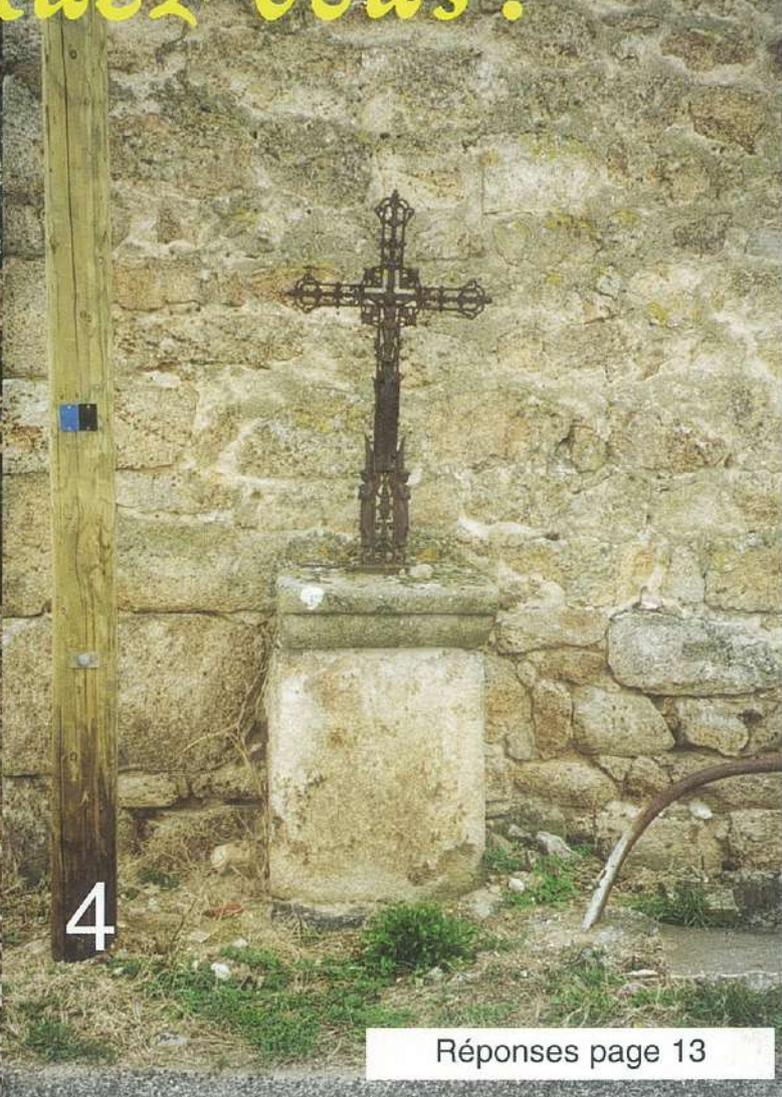


2

Où les situez-vous?



3



4